

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

# Le quotidien du peuple

Journal Communiste Révolutionnaire pour la construction du Parti de Type Nouveau

JEUDI 9 DECEMBRE  
N° 322 1,50 F

Belgique : 15 FB  
Commission paritaire : 56942

**CONTRE LES SANCTIONS  
A LA RATP**

• débrayages tournants  
mercredi

• 24 h de grève  
jeudi, sur le RER  
Auber-St Germain-  
en-Laye

SEMAINE DU TRAVAIL  
MANUEL (PARIS)

## GISCARD REÇOIT LA CRAVATE DU MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE

Depuis hier et jusqu'au 12 décembre se tient la semaine du «Travail Manuel» au Palais des Expositions de la Porte de Versailles. Cette manifestation est organisée, comment s'en étonner, par le «secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels» (sic) Stoléro. C'est la dernière des trouvailles de ce sous-ministre de la société libérale avancée, elle n'est pas différente des précédentes. Ce nouveau gadget, révélateur de l'insignifiance des propositions d'une classe politique en crise, ne trompera personne.

Stoléro nous avait déjà fait le coup de l'O.S. Maigrat travailleur à Peugeot, délégué CFDT appelé comme conseiller potiche au secrétariat d'Etat. Il y avait eu également la campagne d'affiches «Maintenant priorité aux travailleurs manuels» et, enfin, le téléphone sur les chaînes et le livret spécial pour permettre à quelques ouvriers de devenir artisans. Tel est le bilan d'un an de «revalorisation du travail manuel». Les accidents du travail, les cadences exténuantes, le chômage, les salaires de misère... ces sujets n'inspirent pas monsieur Stoléro, il doit s'agir pour lui de questions secondaires...

Suite p. 6

**C.E.A (La Hague)**

## LA DIRECTION LOCK-OUT



Voir p. 5

En page 9 notre nouvelle enquête  
réalisée par J.P. BOULOGNE

La télévision à l'heure  
de Giscard

**PARISIEN LIBÉRÉ**

## QUELLES NEGOCIATIONS ?

Mercredi, en début d'après-midi, Jean-François Mottin —nouveau «Monsieur Bons Offices» désigné par Beullac pour «régler le conflit du Parisien Libéré»— recevait, pour un premier contact, des représentants de la direction du Parisien Libéré et une délégation de la Fédération du Livre CGT (pour cette fois encore vus séparément). Ainsi, les négociations réclamées par la CGT pour les grévistes du Parisien Libéré vont s'ouvrir. Mais quelles négociations ?

Mardi soir, la FFTL suspendait le mot d'ordre de grève de la presse ; une rencontre au ministère du Travail intervenue dans l'après-midi en était l'occasion. Les représentants de la FFTL, du Comité Intersyndical du Livre Parisien et G.Séguy devaient insister sur leur «satisfaction de voir s'ouvrir enfin la perspective de négociations». La CGT avait précisé déjà que «naturellement», elle «était pour une négociation constructive et réaliste» et qu'elle n'y mettait «aucun préalable» (même pas l'épineux problème du «monopole syndical de l'embauche» dans le Livre. Rassurant le ministre du travail, la FFTL soulignait en outre que, pour elle, «il ne s'agit pas de demander à M. Amaury plus que les accords conclus avec les autres quotidiens.»

Le «Mémoire pour servir à un règlement rapide du conflit au Parisien Libéré» remis à Beullac (et mis à l'ordre du jour mercredi avec J-F. Mottin) a du reste été



jugé par le ministre comme «très positif» et comme «base solide de discussion», au dire même de Séguy et Piot (de la FFTL).

Beullac a de quoi être satisfait. Pourtant ce n'est pas pour défendre le «Mémoire en cinq points» de la FFTL (voir article page 4) que des dizaines et des dizaines de milliers de travailleurs sont descendus dans la rue lundi, que les ouvriers du Livre ont débrayé massivement lundi et mardi !

D'ailleurs J. Piot, secrétaire de la CGT du Livre avouait hier soir que dans les négociations qui s'ouvriraient, «la délégation de la FFTL était assise sur un volcan» et qu'elle «avait eu

des difficultés à faire reprendre le travail.

Alors, solidarité aux ouvriers du «Parisien Libéré», oui ; plus que jamais, face aux nouvelles menaces qui (avec les négociations engagées) s'annoncent aujourd'hui à nouveau contre leur emploi !

S.R.

Après le vote  
des pouvoirs  
budgétaires  
européens par  
le RPR

TOUT PETIT  
SUCCÈS  
POUR LA  
TACTIQUE  
ÉLECTORALE  
DE GISCARD

Descendant d'avion à son retour de Yougoslavie, Giscard s'est déclaré satisfait de sa «majorité» parlementaire ; il a précisé qu'il n'envisagerait pas d'élections anticipées, et que les législatives auraient bien lieu en 78, comme prévu. A l'appui de ces déclarations, particulièrement, le vote intervenu mardi soir à l'assemblée sur les pouvoirs budgétaires du parlement européen.

Non seulement, en effet, le groupe désormais RPR (ex UDR) a voté le projet presque comme un seul homme, aux côtés du reste de la droite, mais le parti socialiste aussi s'est prononcé pour, laissant les députés révisionnistes seuls dans l'opposition au projet.

Suite p. 3

**CONSEIL DES MINISTRES**

## MESURES POUR ORGANISER LE CHÔMAGE DES JEUNES

Le gouvernement se donne beaucoup de mal pour donner l'impression qu'il se préoccupe du chômage, de celui des jeunes en particulier. Tandis que Guichard déclare sur TF1 : «Ne nous dissimulons pas les inquiétudes que tout le monde a à ce sujet, notamment pour le début de l'an prochain», le gouvernement annonce à grand renfort de publicité des «mesures en faveur de l'emploi des jeunes et des cadres».

Alors qu'officiellement, le chômage dépasse le million, (près de 2 millions en réalité), près d'un chômeur sur deux a moins de 25 ans et le gouvernement envisage froidement le gonflement du chômage de ceux qui sont dans cette tranche d'âge.

Suite p. 3

Deux ans après  
la conférence de Lomé

**Les pays africains  
exigent de  
nouveaux accords  
avec le  
Marché Commun**

Voir P. 7



# ILS PRÉPARENT LES ÉLECTIONS DE MARS

Le 14 décembre 1789 un décret de l'Assemblée Nationale constituait les municipalités. En majorité, aujourd'hui encore les 36 000 communes sont des communes rurales dont les limites sinon la physionomie n'ont pas changé depuis près de deux siècles. Fondées sur une tradition, une histoire, des relations communes, ces entités n'ont rien d'abstrait, elles ont une réelle signification pour chacun de ceux qui les composent ; elles ont leurs particularités et une vie propre, qui les distingue les unes des autres. A côté de la

multitude des communes rurales, se sont cependant développées des villes où vit maintenant la plus grande partie de la population. La disparité initiale assez réduite des communes s'est accentuée ; il n'y a plus rien de commun entre une commune rurale de 500 habitants et la ville de plus de 100 000 habitants ou la ville nouvelle qui passe en dix ans de quelques centaines à plusieurs dizaines de milliers d'habitants. Dans ces grandes villes, pour la majorité des habitants, la notion de commune est pratiquement dénuée de sens car elle ne s'identifie pas à

leur vécu quotidien. Contrairement à la petite commune rurale où l'administration municipale est familière, composée de personnages connus de tous, l'administration des villes est aussi lointaine que n'importe quel grand service administratif. Entre le grand centre urbain et la commune rurale, toute une série de cas intermédiaires, font de la commune une réalité multiple et diverse, malgré un statut unique. C'est cet ensemble de réalités très diverses qui fera, au mois de mars, l'objet de la compétition électorale.

## LES MUNICIPALITÉS : DES POUVOIRS EN DÉCLIN

Serge LIVET

# un enjeu politique de plus en plus disputé

«Le conseil municipal de chaque commune se compose du maire, d'un ou plusieurs adjoints et des conseillers municipaux». (Article 1 de la loi du 5 avril 1884). Expression de la «démocratie municipale», le conseil municipal est élu au suffrage universel pour six ans, il élit le

maire parmi ses membres. Ne serait-ce qu'à ce niveau, les limites de la démocratie sont évidentes. Le pouvoir des électeurs se limite à un vote tous les six ans, ils n'ont aucun pouvoir de contrôle sur le conseil municipal.

### LES POUVOIRS DU MAIRE

Le maire est d'abord le représentant du pouvoir central dans la commune, un des rouages de l'appareil d'Etat comme officier d'état civil et officier de police judiciaire.

Il est chargé de faire régner l'ordre, de faire appliquer les décisions gouvernementales, de faire connaître et appliquer les lois. A ce titre, il est soumis au contrôle du préfet.

Le conseil municipal délibère et vote les décisions concernant la commune, en particulier le budget. Il se comporte comme une assemblée législative. Mais c'est le

maire l'exécutant : il présente le budget, contrôle son exécution, administre les affaires de la commune, négocie avec l'administration, et les diverses entreprises avec lesquelles la commune doit passer des contrats. Il recrute le personnel de la mairie et des services communaux. Enfin, il gère l'ensemble des services dépendant de la municipalité : HLM, aide sociale, cantines, services de voirie, d'entretien...

Le seul pouvoir délégué aux communes est celui de l'organisation de leur budget.

### DES POUVOIRS DE PLUS EN PLUS LIMITÉS

Les pouvoirs du maire n'ont jamais été très considérables, ils ont toujours été soumis à une étroite tutelle du pouvoir central. Le maire peut être suspendu ou révoqué par le pouvoir central s'il sort du cadre de la légalité bourgeoise. Ses pouvoirs de police sont limités : il ne peut pas empêcher la police d'intervenir contre une manifestation si le préfet l'a décidé ; par contre le commissaire de police peut refuser d'intervenir à la demande du maire.

De nombreuses décisions concernant la vie des communes sont prises par le pouvoir central que ce soit l'avis du conseil municipal : implantation de centrales nucléaires, passage d'autoroutes, etc...

Tous les actes et décisions de la municipalité peuvent être annulés par la préfecture qui exerce également un contrôle financier et peut refuser le budget.

La croissance des dépenses des municipalités consécutives à l'industrialisation capitaliste et à l'urbanisation entraîne une plus grande dépendance des communes vis-à-vis de l'Etat sur le plan financier et administratif. Les communes sont contraintes de faire appel de plus en plus aux subventions et aux emprunts pour financer leurs équipements collectifs. L'Etat, les banques, exigent en contrepartie un droit de contrôle sur les réalisations qu'ils autorisent.

### LE RAPPORT GUICHARD

## LA FIN DES COMMUNES RURALES

Déposé au mois de novembre sur le bureau de Giscard, le rapport Guichard sur les collectivités locales se propose de modifier en profondeur le découpage communal et les attributions des municipalités.

Le découpage des communes n'a guère changé depuis 1789, les attributions des maires n'ont pas été modifiées depuis 1884, alors que l'aménagement capitaliste du territoire avec l'exode rural et l'urbanisation bouleversaient la carte de France.

Les propositions de Guichard visent pour l'essentiel à imposer un nouveau découpage et une nouvelle distribution des pouvoirs locaux en correspondance avec ces changements.

Un premier pas en ce sens avait été tenté en 1971 avec la loi sur les fusions et regroupements de communes ; il était insuffisant : les propositions de Guichard sont beaucoup plus ambitieuses et autoritaires. Les communes seront contraintes à se fédérer. Plusieurs types de regroupement sont préconisés :

- Des «communautés en espace rurale» fédérant les petites communes rurales et regroupant 5 000 habitants en moyenne.

- Des «communautés d'équilibre» regroupant autour d'une petite ville centrale des communes rurales, comptant entre 5 000 et 20 000 habitants.

- Des communautés urbaines formées d'une ou plusieurs communes urbaines dépassant 20 000 habitants.

Ces regroupements obligatoires seront laissés à l'initiative des communes, mais la carte définitive des communautés sera soumise à une commission nommée par la présidence de la République.

Un tel remodelage des collectivités locales ne sera pas sans influence sur les pouvoirs des maires et des conseils municipaux. Le rapport Guichard dépouille les municipalités de leurs derniers lambeaux de pouvoir. Les conseils municipaux conserveront l'état civil et le bureau d'aide social, le reste ira au syndic des commu-

nautés. Pour diriger les communautés, un conseil communautaire sera élu par les conseillers municipaux ; à sa tête, il aura un syndic élu par lui. La communauté bénéficiera de la plupart des pouvoirs des municipalités, et en plus se verra reconnaître des responsabilités en matière d'urbanisme : plan d'occupation des sols, action foncière... et la gestion des écoles primaires.

Un surcroît de compétence au point de vue équipement du territoire et politique de l'éducation sera reconnu aux départements. Mais toutes les compétences communautaires et départementales demeureront sous le contrôle du pouvoir central qui aura toujours la possibilité d'intervenir.

Les propositions du rapport Guichard auront pour conséquence, on le voit, de transformer les maires en potiches d'inauguration et à faire passer les communes rurales sous la tutelle des villes. On comprend l'opposition des maires des communes rurales à ce projet.



### Le «pouvoir municipal»

## UN MARCHÉPIED ELECTORAL

Les partis politiques bourgeois vont se livrer une farouche bataille pour prendre possession des mairies. Le prétendu «dévouement à la chose publique» n'a rien à voir en l'affaire ; le «pouvoir municipal», même restreint, a ses avantages.

De par ses attributions, le conseil municipal a de multiples moyens pour s'attacher une clientèle électorale et politique et décupler une propagande. Responsable de l'embauche du personnel municipal, le maire place ses hommes, monnaie un emploi contre l'assurance d'un soutien politique ou une carte au parti. L'inflation de certains postes dans les services municipaux, alors que d'autres emplois moins «intéressants» sont insuffisamment pourvus, s'explique ainsi. L'attribution des logements dans les HLM municipaux qui relève également de la compétence du conseil municipal est utilisée dans le même sens : sont logés en premier, ceux qui font acte d'allégeance. Distribuant l'aide du bureau d'aide sociale, pouvant intervenir auprès des administrations grâce à ses relations, au poids de ses fonctions, le maire utilise ses responsabilités pour accroître son influence électorale ou celle de son parti.

Le parti politique qui investit une municipalité peut facilement occuper le terrain, grâce aux permanences du maire, à la très large diffusion d'un bulletin municipal qui ne lui coûte rien, à la disposition de locaux, salles de réunion... mais également par l'étroite connaissance de tous les habitants, des administrations, des usines disposées sur le territoire de la commune. La gestion municipale donne également de multiples moyens de pression qui peuvent ensuite être utilement employés ou monnayés.

La mairie constitue ainsi la voie de passage quasi obligatoire pour les politiciens à la conquête d'un siège de député. La prise des municipalités permet aux partis d'élargir leur implantation, elle constitue une base sûre pour les autres batailles électorales.

C'est tout cela qui explique l'intérêt

### INFLUENCE DES PARTIS POLITIQUES DANS LES MUNICIPALITES

	1965	1971
PCF	3,7%	4,3%
Socialistes	8,7%	9 %
Radicaux	5,3%	4,3%
Divers gauche	13,2%	18,8%
UNR	8,5%	10,4%
R.I.	3,7%	5,7%
MRP - CDP	5,5%	2,1%
CNI	5,5%	
ALIM*	42,9%	
C.D.		3,3%
Modérés favorables à la majorité		30,4%
Modérés d'opposition		9,3%

\* Action Locale et Intérêts Municipaux

que portent aux mairies les partis politiques et la bataille qu'ils se livrent actuellement à la veille des élections municipales.

Enfin, moins connu mais néanmoins substantiel, la mairie offre un autre avantage. Que ce soit pour une aduction d'eau, la construction d'un terrain de sport ou la fourniture de matériel de bureau, des entreprises se concurrencent pour arracher les nombreux contrats que les municipalités sont amenées à conclure. A ces occasions, celles qui sauront se montrer généreuses et discrètes auront le plus de chance de l'emporter.

Cela peut se traduire par un pot de vin au bénéfice du maire et de ses conseillers ou par un don généreux dans les caisses du parti politique majoritaire au conseil.

Demain :  
De «l'opposition» à la «majorité»  
LECANUET GOUVERNE  
ROUEN AU CENTRE



## Un joli cercle de famille

# quand la presse reparait ...

La presse qui reparait hier matin après les deux jours de grève de lundi et mardi a naturellement donné son appréciation sur cet événement qui la touchait directement. Pour «les échos», journal patronal, c'est l'inquiétude qui se fait jour devant l'instabilité de la situation politique : «Au-delà des problèmes spécifiques, le conflit social qui a touché la presse est révélateur d'une évolution qui risque de se retrouver de manière critique dans d'autres affaires économiques et sociales, à savoir leur politisation croissante». Double problème auquel la bourgeoisie se trouve en effet confrontée, et qui est d'une part celui de la recherche d'une perspective révolutionnaire par la classe ouvrière, et des pressions du parti révisionniste en vue d'avancer son projet capitaliste d'Etat.

L'«Aurore», toujours aussi réactionnaire, estime que «la loi ne souffre pas qu'on l'ignore» et devait donc être appliquée par l'évacuation du «Parisien». Et de protester contre la grève, après quelques précautions verbales : «Rien n'explique, et encore moins ne justifie, la sanction infligée par l'organisation ouvrière à la presse qui n'entretient avec elle aucun différend».

La position du «Quotidien

de Paris» (proche du PS) sur ce qu'il appelle «une corrida de 21 mois», n'est au fond pas si éloignée que cela : après avoir parlé du «mépris de M. Amaury pour les travailleurs, du gouvernement pour la presse et



Amaury et Poniatowski

l'opinion», l'éditorialiste en vient au fait : «Il est vrai que les grèves sont décidées par le syndicat et non le gouvernement. Et sans doute le Livre en a-t-il abusé. Mais cette négociation qui commence aujourd'hui ne pouvait-elle avoir lieu plus tôt ?

Concernant la négociation qui s'engage, l'«Humanité», pour qui la perte du contrôle de l'outil de travail par les ouvriers du «Parisien» compte apparemment peu, titre en pleine page : «Presse : premier succès

jours - que les propositions du syndicat du livre comportaient des éléments positifs qui pouvaient servir de base à une négociation sérieuse». Et de préciser : «Une négociation par laquelle on aurait pu et on aurait dû

des travailleurs». Et René Andrieu, rédacteur en chef, précise : «Un premier succès important a été remporté hier par les ouvriers du «Parisien Libéré» : le gouvernement a admis - non sans quelque retard, puisqu'il les avait en sa possession depuis huit

commencer si on avait écouté la voix de la raison». Négocier avec l'occupation, ou sans elle, n'était apparemment pas indifférent pour la bourgeoisie : elle l'a montré par ses actes. L'«Humanité» voudrait-elle le faire oublier ?

## GISCARD NE VEUT PAS D'ELECTIONS AVANT 78

### Suite de la une

Du côté des ex-gaullistes, on n'a noté que quatre défections, dont celle de Debré, qui s'est abstenu après avoir lancé à Taittinger : «Attention à la supernationalité !» Il faut croire que la politique des «petits pas» d'abandons de souveraineté ne concerne plus beaucoup les anciens «gardiens de l'indépendance».

En réalité, on ne s'attendait guère à ce que la bataille se déclenche sur cette question précise. C'est l'élection du parlement européen au suffrage universel que le groupe chiraquien a choisi comme terrain, ainsi que la réforme du fonds monétaire international. Or Giscard a déjà reporté au printemps la discussion au parlement du premier de ces deux points : sa tactique est de voir venir.

En somme, le président de la république, ayant remporté une facile victoire sur un texte qualifié voici longtemps par Guéna d'«assez mineur», essaie d'imposer la tactique électorale qu'on sait être la sienne depuis la démission de



Chirac. Mais il ne dépend pas de lui seul qu'elle soit ou non applicable. Le «rassemblement» chiraquien, s'il le juge bon, a en effet la possibilité de rendre la situation ingouvernable, et de forcer à la dissolution prématurée de l'assemblée.

De l'autre côté, les déclarations des partis de l'union de la gauche donnent une idée de ce que serait, au gouvernement leur unité en matière de politique étrangère. Pour Bordu, du PCF, «les communistes défendent l'Europe du programme commun» en votant contre et pour Defferre, du PS, l'attitude de son parti, qui a voté pour «est conforme à l'esprit et à la lettre du programme commun».

## Après le vote des pouvoirs budgétaires européens par le RPR

### TOUT PETIT SUCCÈS POUR LA TACTIQUE ELECTORALE DE GISCARD

#### Suite de la une

Avec la baisse du pouvoir d'achat, le chômage vient aggraver la situation des familles populaires. Pour les jeunes, le chômage signifie dépendance prolongée vis à vis de la famille avec les tensions que cela occasionne, l'ennui des grands ensembles, les flics sur le dos sans arrêt, et souvent le sentiment pénible d'être à la charge des autres, et le découragement. Vingt ans : l'âge du chômage dans notre société.

#### CAMOUFLER LE CHOMAGE

Cette situation scandaleuse indignée les travailleurs, les plus jeunes aux plus âgés, elle est porteuse de révolte et de luttes. Le gouvernement le sait, d'où son intérêt de façade pour l'emploi des jeunes et le travail manuel. Non pas qu'il se préoccupe de diminuer le chômage, au contraire, puisque le plan Barre aura pour conséquence de l'augmenter. Mais il lui faut donner l'impression qu'il fait quelque chose, essayer de la camoufler, et également en tirer profit pour accroître les

bénéfices du patronat et augmenter la productivité. Tel est le sens des mesures prises en conseil des ministres hier.

#### LES CADRES ET LES JEUNES : DEUX POIDS, DEUX MESURES

Remarquons en passant que sont mis sur le même plan, chômage des jeunes et chômage des cadres, histoire de nous faire croire que ces deux catégories sont aussi durement touchées. Les mesures prises sont les suivantes :

- «L'utilisation des contrats emploi-formation sera amplifiée et l'âge à partir duquel il sera possible de bénéficier de ces contrats sera abaissé de 17 à 16 ans dans les secteurs où l'apprentissage n'est pas actuellement organisé».

- reconduction de certaines actions de formation - octroi des primes d'incitation à la création d'emplois en faveur des jeunes de moins de vingt ans.

Et pour les cadres : - prêts à long terme pour ceux qui veulent créer une entreprise.

#### CONTRATS EMPLOI-FORMATION : UNE MAIN-D'ŒUVRE A BAS PRIX POUR LES PATRONS

Rien de bien nouveau en fait, ce sont des mesures déjà appliquées depuis plus de 18 mois. Elles n'en sont pas moins scandaleuses. Les patrons et les cadres toucheront de l'argent, les premiers pour les récompenser d'exploiter une force de travail jeune. Les seconds pour devenir patrons. Quant aux jeunes, ils seront livrés au patronat dès 16 ans pour une

bouchée de pain, par le système des contrats emploi-formation et ensuite rejetés sur le pavé.

Ce système permet en effet, aux patrons d'embaucher des jeunes pour une durée de six mois, de toucher une prime pour cela. Les jeunes, eux touchent 350 F par mois !

C'est ce que le gouvernement appelle «faciliter l'emploi des jeunes», c'est en fait favoriser leur exploitation en profitant du chômage, et brader la jeunesse au patronat.

S. LIVET

● A Strasbourg, à l'occasion du congrès du «parti populaire européen», auquel participaient, aux côtés du CDS, les dirigeants chrétiens-démocrates allemands et italiens, Lecanuet a déclaré préférer le rassemblement «autour d'une idée», au rassemblement «autour d'un homme». Confronté lundi à Robert-André Vivien du RPR, il a critiqué le refus de Chirac d'accepter un arbitrage

pour le choix des candidats de la «majorité» aux élections législatives. Accusant celui-ci de revenir à la IV<sup>e</sup> République, il a fait savoir qu'à son avis, «c'est tout naturellement le premier ministre qui devra donner cet arbitrage». Par ailleurs, ce même Lecanuet a évoqué à deux reprises, en deux jours, la possibilité de faire cause commune avec le PS sur le thème de l'Europe.

## TAXE PROFESSIONNELLE LES PATRONS EXONÉRÉS

Barre l'a annoncé aux députés de la majorité : toute augmentation de la taxe professionnelle supérieure de 70 % par rapport aux sommes payées l'année dernière pour la patente ne sera pas payée. Il s'agissait, à l'origine, selon la loi adoptée par le gouvernement, et qui réformait la fiscalité locale, de faire payer plus les entreprises importantes, et moins les petits commerçants et artisans.

Cette mesure visant à se concilier ces couches petites-bourgeoises n'a pas été du goût du patronat. Le CNPF, comme les «petites et moyennes entreprises», ont crié qu'on les égorgeait quand ils ont reçu leurs feuilles. Aussitôt, des dégrèvements et des sursis à payer ont été autorisés par

le gouvernement. Cela ne suffisait pas encore : un député UDR s'était chargé de faire là-dessus tout un scandale au Parlement. Monsieur Lauriol est exaucé : cette nouvelle décision sera inscrite dans le collectif budgétaire, comme il l'avait demandé.

Mais le CNPF trouve que ce n'est pas encore assez : «Le niveau de 70 % est beaucoup trop élevé ; pour obtenir qu'il soit abaissé, l'action auprès des pouvoirs publics sera poursuivie».

C'est pourtant un cadeau de 2,7 milliards - nouveaux - qui a déjà été fait au patronat. D'où viendra l'argent ? Soit des impôts payés par les travailleurs, soit du fonctionnement de la planche à billets : c'est-à-dire de l'inflation, contre laquelle le gouvernement Barre prétend se battre.

● Dimanche dernier, s'est clos le congrès de fusion de l'OC-GOP et de l'OC-Révolution qui a donné naissance à l'«Organisation Communiste des Travailleurs» (OCT). L'organisation fusionnée doit sortir un nouveau journal qui s'appellera «L'Étincelle».

D'accord pour préserver les entreprises des augmentations fiscales, le gouvernement et le patronat le sont également, on l'a déjà vu, pour bloquer les salaires en 77, et pour procéder à de nombreux licenciements. Le pouvoir de cette classe, qui s'étale chaque jour avec plus d'impudence, a décidément assez duré.



# LUTTES OUVRIÈRES

## Parisien Libéré

LE « MÉMOIRE POUR UN REGLEMENT RAPIDE » DU SYNDICAT DU LIVRE

# une solution pour qui?

Ainsi, mardi soir, 48 heures après l'expulsion par les forces de répression de la bourgeoisie, des travailleurs du Parisien Libéré, en lutte depuis 22 mois, le Comité inter-syndical du Livre CGT, affilié à la FFTL, a décidé de suspendre le mot d'ordre de grève dans le Livre, ceci après l'entrevue qu'il a eu avec Beullac.

Les raisons ? « Des négociations s'engagent enfin après 22 mois de lutte » déclarait Ségué, ajoutant que Mottin, le médiateur qui vient d'être nommé « à la compétence nécessaire pour aboutir à une solution » à la lutte des travailleurs du Parisien Libéré. Mais de quelle solution s'agit-il ? Avant même d'aller plus loin, quand on sait que Beullac, représentant de la bourgeoisie, vient de déclarer que les propositions « de solution du conflit » faites par le Comité inter-syndical du Livre Parisien CGT reposent « sur des bases solides » on peut se demander « solides » pour qui ?

On le sait, le syndicat du Livre demande à ce que la négociation s'engage sur la base des cinq points définis dans le « Mémoire » qu'il a rédigé le 29 novembre 1976.

Pour le syndicat du Livre, une bonne solution au conflit serait que « le Parisien Libéré bénéficie des clauses de l'accord cadre signé le 7 juillet » par la quasi-totalité des patrons des quotidiens et entreprises de presse... et par la CGT du Livre. Mais à quoi donc aboutit cet

accord sinon ni plus ni moins qu'à accepter le plan Lecat de restructuration de l'imprimerie... avec son cortège de licenciements, mutations pour les travailleurs ? C'est précisément ce que veulent les révisionnistes ! Dans leur « Mémoire », ils précisent une fois de plus, que leur souci principal n'est pas l'emploi des travailleurs mais de répondre « aux nécessités de la modernisation de l'imprimerie française ».

LE SYNDICAT DU LIVRE : « NOUS PROPOSONS QUE LA DIRECTION DU PARISIEN LIBÉRÉ ÉTABLISSE UN PLAN DE LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES »

Et ils proposent : qu'une « évaluation commune » soit faite (par eux et Amaury) du personnel nécessaire à la confection du Parisien Libéré... personnel qui sera embauché dans les entreprises du Parisien Libéré, « quelque soit le lieu de leur implantation ». En clair, ils proposent aux travailleurs d'accepter d'être mutés à des dizaines de kilomètres de chez eux. C'est sûrement ce que la FFTL appelle « pallier de façon humaine sur le plan social aux réalités de la modernisation, sans priver les travailleurs de leur emploi ? »

Mais à côté de ces travailleurs, qui pour la FFTL ont bien de la chance d'être inclus dans cette solution « réaliste » il y a les autres... qui eux n'auront même pas cet « avantage ». En effet, le syndicat du Livre tenant



La délégation de la FFTL, conduite par Piot, à la sortie de chez Beullac

toujours compte de la « nécessité de la modernisation » et se plaçant du point de vue du patron, demande ni plus ni moins à Amaury qu'il « établisse un plan de licenciements économiques » (!)... les travailleurs sur le pavé devant se contenter du paiement hypothétique de 90 % de leur salaire et « éventuellement », d'un stage FPA de longue durée. Mais pour faire passer ce plan de licenciements en douceur, par peur de réactions, le syndicat du Livre offre encore au patronat un moyen d'y pallier : la mise en pré-retraite à partir de 57 ans, pour certains travailleurs, le salaire touché n'étant curieusement pas précisé !

A quoi s'ajouterait un certain nombre de départs « volontaires ». Bref, on le voit, ces propositions, qui ressemblent comme deux gouttes d'eau à l'Accord Cadre de la Presse Parisienne sont loin comme le prétendait

guy il y a deux jours « d'assurer aucun licenciement du personnel nouveau et ancien ».

Non assurément, ce n'est pas pour ces 5

points du « Mémoire » FFTL que des dizaines de milliers de travailleurs sont descendus dans la rue lundi !

R. FEUILLET

### BARRE MENACE

Prenant la parole à l'assemblée nationale, Barre a assumé la responsabilité de l'intervention policière au Parisien Libéré, indiquant qu'il avait demandé lui-même à Poniatowski de faire intervenir la police. Bref, ils étaient d'accord. Mais il y a plus grave. Le premier ministre s'est acharné à faire passer les grévistes pour délinquants, dénombrant avec force détails : 338 entraves à la libre circulation des véhicules, 38 investissements de locaux par la force, 30 voies de faits et agressions contre des transporteurs, 224 déprédations de dépôt de presse, sans compter vingt millions six cent vingt cinq mille exemplaires du Parisien Libéré détruits, le vol de fichiers, et de nombreuses atteintes à l'ordre public.

Quand on pense que les grévistes du Parisien sont actuellement poursuivis par Amaury sous une série de prétextes de ce genre, on commence à comprendre ce que signifie la prétendue médiation engagée par le gouvernement. Peut être est-ce encore là une partie de ce que l'Humanité appelait mercredi matin « première victoire ».

### Sanctions à la RATP

- DÉBRAYAGES TOURNANTS MERCREDI
- 24 H DE GREVE JEUDI SUR LE RER AUBER-St GERMAIN EN LAYE !

Depuis septembre 76, à la RATP les sanctions pleuvent, de tout ordre : de nombreuses lignes ont déjà eu leur contingent de réprimés, agents de quai et conducteurs... Mercredi, sur de nombreuses lignes du réseau RATP et aujourd'hui sur le RER, la grève a répondu à cette « situation intolérable » dénoncée par les syndicats de la Régie.

A la suite d'agressions contre des agents de la RATP (sur la ligne n° 1, Vincennes-Neuilly ; n° 6, Nation-Étoile ou encore sur Auteuil-Austerlitz), la colère légitime des travailleurs contre les conditions de travail et la politique capitaliste des transports qui les exposent à de telles situations a pu être engagée par des syndicats (CGT aussi bien qu'Autonomes d'ailleurs) sur des revendications erronées et qui pouvaient s'inscrire de manière négative dans le contexte de l'insécurité des Français, établi par Ponia dans le métro.

assuré un certain succès aux débrayages tournants qui ont été effectués dans l'unité inter-syndicale CGT-CFDT-Autonomes et même FO, mercredi matin (9 h 30-9 h 40) puis à midi et le soir (21 h 30-21 h 40) par arrêt des agents de trains, conducteurs surtout, et une partie du personnel de station. En effet, les travailleurs de la ligne nouvelle Chatillon-St Denis-Basilique, par exemple, ont été frappés pour avoir protesté « en dehors d'un mot d'ordre avec préavis », sur leur conditions de travail et tableaux de service, notamment lors de

l'inauguration de la ligne ! De même, un conducteur du RER vient d'être touché par de sévères sanctions disciplinaires à la suite de son refus des conditions d'utilisation et des services qui lui étaient imposées. C'est pourquoi, comme l'indiquait des agents de quai RATP rencontrés hier lors de leur « coupure », « il faut prouver au pouvoir qu'on n'est pas prêt à se laisser intimider par ses grandes manœuvres pas plus que par son refus intégral de toutes nos revendications, surtout celles qui nous tiennent à cœur sur les conditions de travail, les roulements (horaires) ».

Les débrayages d'« avertissements » ayant eu une bonne participation (surtout chez les roulants), le mouvement se prolonge par une action de 24 H sur la ligne RER de St-Germain-en-Laye aujourd'hui.

S.R.

● LUNDI DERNIER, LES TRAMINOTS ÉTAIENT EN GRÈVE : Lundi les travailleurs des transports en commun lyonnais sont partis en lutte pour une durée de 24 heures. Ils réclamaient une amélioration des conditions de travail, l'abaissement de l'âge de la retraite à 55 ans pour les personnels ambulants et à 60 ans

pour les autres avec 75% du salaire brut. En effet, les conditions de travail des traminots empirent : les horaires de travail sont décalés, les rotations de lignes s'accroissent, le trafic urbain use encore plus nerveusement et physiquement qu'autrefois. Selon la CGT, l'espérance de vie des traminots est de 67 ans seulement.

Mais la RATP était mal venue de sanctionner à tour de bras des travailleurs, comme elle l'a fait, pour une situation qu'elle a elle-même contribué à créer et envenimer, avec ses brigades spéciales et sa volonte agressive envers les jeunes, les immigrés...

D'ailleurs, les sanctions frappaient plus largement encore ! C'est ce qui, au dire d'un responsable CGT de la ligne 11 (Lilas-Chatelet), « a

## Gelmer (Boulogne-sur-Mer) Licenciées parce qu'elles ont voulu créer une section syndicale

« Gelmer » est une importante boîte de surgélation alimentaire, à Boulogne sur Mer, employant plus de 60 ouvriers, et où la répression règne depuis sa création. Voilà ce qu'ont expliqué deux ouvrières licenciées parce qu'elles ont voulu créer un syndicat.

« Le travail est organisé en services qui groupent chacun quelques ouvrières ; il nous est interdit de communiquer entre services, c'est-à-dire, ce qui se passe dans un service ne regarde pas l'autre, la direction fait tout pour nous diviser. Nous travaillons dans des conditions pénibles, il n'y a pas de chauffage, en plus le rendement à faire est déjà fixé, on arrive à faire 10 tonnes de poissons frais par jour, en plus il faut les manipuler deux fois, le contre-maitre fait augmenter les cadences pour atteindre le rendement quelles que soient les circonstances, à la fin du mois, nous touchons un misérable SMIC, et la prime c'est pour le contre-maitre. Il y a aussi le déchargement des camions

à faire dans le froid et la saleté, sans aucune prime (qui reste toujours une promesse sans lendemain). Une camarade a fait 105 cartons de 5 kg de poisson pané en 10 minutes. La lutte dans cette boîte n'est pas d'aujourd'hui, il y a 6 ans une grève de 8 jours a été lancée, pour créer un syndicat, mais vite étouffée, et les actifs licenciés. Aujourd'hui c'est presque la même chose qui se passe : quelques ouvrières sont allés voir Dupont, responsable de l'UL CGT des marées pour créer un syndicat, 15 jours avant le 7 octobre ; une réunion a été prévue pour discuter et élire les délégués, cependant ce n'étaient que des paroles, l'UL CGT a laissé les choses traîner, et Mr Dupont n'était jamais là, comme par hasard

le 27 octobre, nous avons eu une mise à pied, trois jours après, un préavis de licenciement, pourquoi ? Le patron dit « faute professionnelle grave... »

Face au licenciement, l'UL CGT répond par le silence, Mr Dupont nous a dit « attendez que vous soyez licenciées puis on verra » ce qui reflète la politique de la direction syndicale aujourd'hui « attendez 78, puis on verra... »

Les trois ouvrières licenciées de Gelmer sont conscientes de toutes ces manœuvres, c'est pour cela qu'elles continuent la lutte auprès des ouvrières de la boîte, car seule la lutte mènera à la victoire.

CONTRE LE LICENCIEMENT DES 3 POUR DE MEILLEURS CONDITIONS DE TRAVAIL ET L'AUGMENTATION DES SALAIRES SOLIDARITÉ AVEC LES 3

Des ouvrières de chez Gelmer.



## LUTTES OUVRIÈRES

CEA (LA HAGUE)

## La direction lock-out !

L'Administration du CEA, pour tenter de casser la grève des travailleurs du centre de la Hague qui dure maintenant depuis le 6 septembre, vient de prendre la décision de lock-out l'ensemble des travailleurs, ou plutôt de les semi-lock-outer : les horaires de travail qui étaient de 40 heures viennent d'être réduits à 20 heures par semaine. La plupart des travailleurs sont présents à l'usine 4 heures par jour. Certains le matin, de 8 heures à midi, les autres de 13 h 30 à 17 h 30. Quelques travailleurs travaillent aux horaires normaux. Cette nouvelle manœuvre de la direction n'intimide pas les grévistes et l'ensemble des travailleurs. Ceux qui ont repris le travail versent une partie de leur salaire à leurs camarades, les soutiennent activement. L'ensemble de la production est par ailleurs toujours bloquée.

Parallèlement à cette nouvelle attaque qui intervient quelques jours après les sanctions prises contre certains grévistes, une première discussion a eu lieu avant-hier après-midi, à Paris, discussion qui s'est poursuivie hier. La CFDT de la Hague que nous avons eu hier au téléphone, précisait que l'Administration n'avait, bien entendu, toujours pas changé de position

## LE MOUVEMENT CONTINUE

A La Hague et Marcoule !



en ce qui concerne la Cogema. Bref, peu de choses à attendre de ces premières réunions. La lutte doit s'amplifier.

Parallèlement aux travailleurs de la Hague, ceux de Marcoule continuent eux aussi le mouvement, commencé

depuis le 6 octobre. La production du centre de Marcoule est elle aussi bloquée.

A AUXERRE (YONNE)

## LE PLAN BARRE CONTRE LES OUVRIERS DE LA COOPÉRATIVE LAITIÈRE

C'est l'UCALYN, coopérative laitière, qui, aujourd'hui, est menacée de restructuration, absorption par le trust Champlais. L'UCALYN a une usine sur Auxerre, une autre à Fontenoy, région de paysans pauvres avec de petites entreprises industrielles qui disparaissent les unes après les autres, et un dépôt à Bourges.

La restructuration de l'UCALYN c'est la menace de licenciements. La bourgeoisie a essayé d'imposer un premier plan qui comportait des licenciements avec la fermeture de Fontenoy, de Bourges, des licenciements sur Auxerre, des déplacements d'ouvriers de Fontenoy sur Auxerre, des réductions du pouvoir d'achat des ouvriers et des paysans par un «emprunt forcé», belle formule des capitalistes pour faire payer la note aux ouvriers et à la classe ouvrière.

Quand on sait qu'un ouvrier gagne 1 530 F à Auxerre, réduit son salaire sous prétexte d'emprunt pendant 3 ans sans intérêt, c'est bien là le genre de solution que la bourgeoisie essaye d'imposer aux travailleurs.

La vigilance des ouvriers a obligé la bourgeoisie à un premier recul mais rien n'est réglé. La seule solution qui leur soit offerte est la restructuration, l'achat par Champlais. Aucune information, aucune assurance n'est donnée à la classe ouvrière sur ce qu'il s'ensuivra pour les travailleurs.

On négocie ferme dans l'Yonne... à la place des travailleurs ! Tout le monde s'y met, majorité et union de la Gauche, tout le monde s'agit

à grand fracas ! Les directions CGT et CFDT rivalisent à qui emportera le plus d'adhésions, le record de tapage est battu par la CGT qui crie d'autant plus fort qu'elle ne propose aucune solution susceptible de mettre la bourgeoisie en difficulté. Les travailleurs, à Fontenoy, où était implantée la CGT ne sont pas dupes, et la syndicalisation à la CGT s'en ressent. La CFDT, elle, se démène beaucoup mais... à la place des travailleurs, et choisit le seul terrain des négociations. A cette occasion elle s'efforce de récupérer le plus d'adhé-

sions possibles, de son côté.

A l'UCALYN, les travailleurs ne peuvent plus attendre comme le leur conseille la CFDT. Prendre leur lutte en main, sortir de l'attentisme et décider d'une riposte immédiate s'impose pour pouvoir gagner.

La situation de l'emploi, dans l'Yonne, est actuellement de 5 000 chômeurs recensés en octobre avec seulement 300 offres d'emploi. Depuis le chômage s'est développé et va s'aggraver fortement dans les mois à venir, de grosses entreprises connaissent de sérieuses

difficultés. Par rapport à 75 la situation dans l'Yonne se caractérise par une augmentation continue du chômage et surtout l'impossibilité pour les chômeurs de trouver un autre emploi. Dans une telle situation, si l'UCALYN licencie, la situation va s'empirer : l'affaire de l'UCALYN à Auxerre c'est l'affaire de toute la classe ouvrière sur Auxerre.

A l'UCALYN va-t-on vers une riposte au plan Barre, une organisation de l'offensive ouvrière contre toute la politique d'austérité de la bourgeoisie ? S'en remettre aux seuls délégués ou prendre sa lutte en main ? Face aux rivalités CGT, CFDT va-t-on réaliser l'unité intersyndicale à la base et avec les non-syndiqués ? Toutes ces questions sont en suspens.

Correspondant Auxerre

PROCÈS DES ARDOISIERS DE TRÉLAZÉ :

## première victoire contre la médecine de classe

Rappelons les faits : le 23 janvier 76 une réunion-débat sur la médecine des ardoisières est organisée par le PCRml. La veille du meeting et sur des pressions de la Caisse de Secours des Mines, la direction du foyer où devait se dérouler cette manifestation nous informe qu'elle revient sur sa décision : elle refuse de nous accorder la salle.

Malgré cela et malgré la présence de forces policières nous nous rassemblons devant le foyer et nous nous dirigeons vers un autre lieu de réunion. Là des carriers, des femmes de carriers prennent la parole et dénoncent

les abus d'une médecine qui dans bien des cas fait le jeu des patrons. Ils dénoncent également le mépris des médecins vis-à-vis des travailleurs. Mais dans la salle, il y a un «mouchard» des Ardoisières, représentant du patron : il enregistre à notre insu la totalité des débats.

Les suites ne se font pas attendre : quelques jours plus tard, une des femmes de carrier est attaquée en justice par un des médecins pour diffamation.

L'affaire traîne en longueur, des participants à la réunion viennent témoigner, un avocat progressiste accepte de défendre notre

cause. Le verdict vient finalement de tomber : Mme G a gagné contre la Caisse de Secours des Mines et contre le médecin qui désirait la traîner devant les juges.

Le matin, au marché de Trélazé, nombreux étaient les témoignages de sympathie en faveur de cette victoire. Les carriers et les femmes de carriers se sont montrés solidaires du procès gagné contre une médecine au service des patrons : ils ont senti que cette victoire était aussi la leur !

Corr. Angers

ZELMANN (PARIS 17<sup>e</sup>)

## LES NEGRIERS CA EXISTE !

Qu'est ce que l'entreprise Zelmann, rue de Metz, à Paris ? Dans des ateliers où le jour ne pénètre qu'avec parcimonie, c'est sous la lumière des tubes fluorescents que travaillent pour un salaire de misère (5 F de l'heure ou 4 F à la pièce), un personnel qui a en plus peu de recours. En effet, la majorité de ce personnel est composée de travailleuses mauriciennes dépourvues de papiers et qui travaillent au noir. Si elles se présentent à la Préfecture pour régulariser leur situation, elles sont aussitôt menacées d'expulsions.

Pourtant, les services de M. Dijoud, le ministre à l'immigration connaissent bien le problème. De nombreuses bourgeoises de son monde ont eu recours aux services de passeurs peu scrupuleux à la solde des agences de voyage des îles, afin de s'assurer les services de domestiques à bon marché et que l'on ne déclare pas. Ces femmes ont cru aux belles paroles des trafiquants qui écumant leur pays. Elles y ont vu la possibilité de rompre avec la misère et espèrent soutenir pécuniairement la famille restée au pays. En fait, il n'en est rien ! Ou bien elles se trouvent employées pour

ainsi dire au pair dans des familles bourgeoises ou bien dans des entreprises du genre Zelmann. Leurs maigres salaires ne leur permettent de se loger que dans des taudis insalubres où là encore elles sont victimes de logeurs cupides. La Préfecture leur refuse les papiers nécessaires afin qu'elles puissent trouver une situation normale. Si elles insistent, on leur réclame un certificat de travail. Mais l'employeur ne veut rien savoir. Ce qui l'intéresse, ce sont des travailleurs au noir. Cela coûte moins cher et lui permet de sortir des jeans et des robes qui ne lui reviennent pas cher. Une simple demande de certificat et c'est la porte immédiate.

Pour avoir voulu s'organiser contre de telles pratiques, 15 Mauriciens se sont vus expulser le 23 octobre. Les immigrés mauriciens organisent la riposte contre les expulsions pour la carte de travail et la carte de séjour. Ils appellent tous les travailleurs à prendre contact avec eux à leur permanence 2 avenue Stéphane Mallarmé (Paris 17<sup>e</sup>) pour les soutenir dans leur combat.

Roger Harseyne.

## DES TRUSTS EN «BONNE SANTÉ»

RPT :

● Renaud-Gillet, PDG de Rhône-Poulenc, est content : il vient de le dire, «devant un public de journalistes financiers et d'experts économiques». Le chiffre d'affaire du trust sera de 21,4 milliards en 1976, contre 17,8 l'an dernier (soit une hausse de 19,5 %). Le secret de ce «redressement» ! Selon ce monsieur, c'est «la réduction des coûts de fabrication, l'accroissement de la pénétration commerciale à l'étranger». En clair : les licenciements de travailleurs, comme à Péage de Roussillon et le développement et le redéploiement de la politique impérialiste !

THOMSON :

● «Excellents résultats chez Thomson» titre le journal patronal «Usine Nouvelle». Et pour cause ! le chiffre d'affaires passe de 12,5 milliards en 1975 à 14,8 milliards en 1976 (soit 18 % de plus). Une nouvelle qui fera plaisir aux ouvrières de BE ou de la Sescosem, aux salaires pour la plupart inférieurs à 1700 F !

HOFFMANN-LA ROCHE :

● Le docteur Adolf Janin, de son côté (PDG du groupe Hoffmann-La Roche) a déclaré qu'il escomptait voir son groupe réaliser en 1976 un chiffre d'affaires «au moins égal à celui de 1974, soit 5,05 milliards de francs suisses».

Abordant la question de Seveso (car l'usine ICMESA de Seveso appartient au groupe Hoffmann-La Roche Givaudan) il a rassuré ses actionnaires en déclarant qu'«Hoffmann-La Roche était bien assuré» et que «la catastrophe ne devrait pas avoir de répercussions importantes au niveau des bénéfices». Adolf Janin n'est pas inquiet : les travailleurs italiens dont la santé et le cadre de vie ont été détruits par ICMESA apprécieront !



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Racisme à Flers

### Le ministère du Travail licencie une Portugaise

Maria Da Gloria de Nobrega, jeune Portugaise de vingt ans, a effectué un mois de travail à l'essai, dans une entreprise, comme manutentionnaire, essai concluant, alors que d'autres candidats à cet emploi, envoyés par l'Agence de l'Emploi ont été refusés par l'employeur. Mais la direction départementale du travail est intervenue pour empêcher l'embauche définitive de la jeune Portugaise, en refusant d'accorder une autorisation de travail pour cet emploi, l'autorisation de travail de Maria étant valable uniquement pour l'emploi de femme de ménage. Le ministère du Travail saisi de l'affaire a confirmé ce refus. Ce fait est caractéristique de la discrimination vis-à-vis des travailleurs immigrés, exercée par les services gouvernementaux. En l'occurrence, ces services n'ont fait qu'appliquer les directives du pouvoir qui est le véritable responsable.

Or, il se trouve que cette affaire s'est déroulée à Flers de l'Orne, ville déjà décriée à la suite de l'acquittement

d'un Flérien qui avait gravement blessé un Algérien. L'occasion est belle pour incriminer à nouveau «des Flériens». Alors que les services du ministère du Travail exercent une discrimination très forte contre les travailleurs immigrés. La population de Flers a bon dos, voici ce qu'écrit le journal «Ouest-France» : «Cette fois, en fait, c'est bien l'administration qui mène le bal. Mais peut-on décemment lui reprocher de venir en priorité au secours des chômeurs français ? Sans doute, faudrait-il pour cela une conscience internationale. Des événements récents ont montré qu'elle était fort réduite à Flers.»

Le journaliste de «Ouest-France», pour blanchir le pouvoir, met ces agissements racistes sur le compte des travailleurs de Flers, rapidement taxés de racisme. Ce journaliste, en donnant l'absolution à l'administration, participe à la campagne pour opposer travailleurs français et immigrés et les détourner de la lutte commune contre ceux qui les exploitent.

S.L.

### PLUSIEURS CENTAINES DE MANIFESTANTS DEVANT LE PALAIS DE JUSTICE DE RENNES

Malgré le temps maussade, plusieurs centaines de manifestants se sont rassemblés devant le palais de Justice de Rennes, mardi 7 décembre, pour soutenir 25 étudiants de Nantes inculpés.

En effet, on s'en souvient, au printemps dernier les étudiants ont mené une longue lutte contre la réforme Soisson. A Nantes, en riposte à la fermeture de la Fac de Droit, les étudiants ont manifesté et occupé symboliquement le théâtre, rebaptisé «Fac de Droit, Sciences Eco». Le 12 juillet, deux mois après, 25 étudiants passent en procès, inculpés au titre de la loi anti-casseurs, sur plainte de la Mairie.

Un cordon de flics hargneux empêchait l'accès à la salle du procès, n'hésitant pas à employer la matraque contre les manifestants. C'est aux cris de «levée immédiate des inculpations, à bas la loi anti-casseurs», que les étudiants rassemblés devant le Palais de Justice, sont partis en manifestation en ville. Parmi les banderoles, une soutenait les travailleurs du Parisien Libéré, («Parisien Libéré - solidarité») victimes de la répression policière.

A l'issue de la manifestation, les étudiants ont attendu le verdict devant le tribunal : jugement en débâché pour le 20 décembre.

Corr. Rennes.

### La SONACOTRA veut faire saisie-arrêt sur le salaire des résidents grévistes

La Sonacotra a fait convoquer pour aujourd'hui les résidents-grévistes du foyer Romain Rolland de Saint Denis. Elle tente d'obtenir des saisies-arrêts sur les salaires des grévistes pour récupérer ainsi les loyers trop chers que les résidents refusent de payer. Les résidents en grève depuis 22 mois demandent une baisse de loyer de cent francs et le changement du règlement intérieur qui interdit les visites après 22 h et les réunions, le départ du directeur raciste et la reconnaissance du comité de coordination des foyers.

Pour soutenir leur lutte et faire échec aux saisies-arrêts les grévistes de la Sonacotra appellent à venir les soutenir au tribunal de Saint Denis, 22 bis rue Gabriel Péri, jeudi 9 décembre à 13 h 30.

D'autres procédures de saisies-arrêts, environ quatre cents sont en cours contre les résidents d'autres foyers en grève.

## Semaine du travail manuel à Paris

### GISCARD REÇOIT LA CRAVATE DU MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE

#### Suite de la une

La présente exposition est organisée autour des «meilleurs ouvriers de France» qui se verront remettre leurs médailles par Giscard dimanche. Lui-même, comble du grotesque, aura droit à la cravate d'honneur des

meilleurs ouvriers de France!

Le but de cette exposition outre son aspect de mystification est de présenter le «travail manuel» en dehors du contexte quotidien de l'exploitation capitaliste et de la dictature patronale. Elle vise, en s'appuyant sur l'aspect dextérité manuelle, mai-

trise technique à faire oublier ce qui est la réalité actuelle du travail : l'esclavage salarié. La bourgeoisie a toujours tenté d'inculquer aux travailleurs le mythe de l'amour du travail bien fait pour leur masquer leur exploitation. Certes, les travailleurs aspirent à pouvoir bien travailler,

mais pas pour enrichir les patrons.

#### LA PACOTILLE DE STOLÉRU

Stoléru hier matin sur une radio périphérique ne cachait d'ailleurs pas ses véritables intentions. Il ne s'intéresse pas, disait-il à la classe des ouvriers mais à des Français parmi d'autres qui ont un certain nombre de problèmes. Son but est de «faire sauter les barrières de classe» et de faire régner «la cohésion sociale». En échange de quelques médailles, de beaux discours, d'affiches paternalistes, le gouvernement espère réaliser cette solidarité nationale qui lui fait défaut, et obtenir des travailleurs leur soutien au plan Barre. Mais à l'heure où les conditions de vie et de travail s'aggravent, où le chômage bat tous les records, où la répression frappe les travailleurs en lutte, la pacotille de Stoléru ne manquera pas d'apparaître pour ce qu'elle est : odieuse et dérisoire.

S.L.



Stoléru se penchant sur le travail manuel

### Pour diffamation envers le Syndicat de la Magistrature FOYER RELAXÉ

Condamné par la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle du tribunal pour diffamation envers le Syndicat de la Magistrature, Foyer, ancien garde des Sceaux a été relaxé en appel. Dans un article du Figaro datant de l'an dernier Foyer avait accusé entre autres le Syndicat de la Magistrature d'être une organisation subversive gauchiste, d'avoir constitué un contre pouvoir au ministère de la Justice, d'avoir téléguidé la con-

damnation par le juge Charette de Chapron le directeur de l'entreprise HGD. Le tribunal avait alors condamné Foyer à 1 000 Frs d'amende et 6 000 francs de dommages et intérêts. La cour d'appel en a jugé différemment, elle a renvoyé dos à dos les deux parties, estimant que Foyer avait fait preuve de sa bonne foi.

Ce jugement se situe dans un contexte inquiétant : proposition de loi Gerbet visant

à interdire le Syndicat de la Magistrature, déclarations de Guichard revenant à réclamer que les magistrats se conforment au point de vue de la «majorité». Puisqu'il peut être écrit impunément que le Syndicat de la Magistrature est une organisation subversive organisant un «noyautage systématique». Ce jugement fraye donc la voie à des mesures répressives contre le Syndicat de la Magistrature.

### A Bordeaux RÉPRESSION CONTRE UN DÉLÉGUÉ CFDT DE L'IRFTS (travailleurs sociaux)

Un délégué syndical CFDT a été licencié de l'Institut régional de Formation des travailleurs sociaux d'Aquitaine à Talence sous le prétexte «de nombreuses attitudes d'agressions verbales et de menaces». En fait, c'est bien pour son activité syndicale qu'il a été sanctionné par la direction de l'Institut.

À l'appel des sections CGT et CFDT des travailleurs sociaux en formation une Assemblée générale a été réunie le 29 novembre rassemblant trois cents travailleurs en formation et

professionnels des secteurs santé-sociaux.

Au cours de l'Assemblée générale les propositions d'actions furent :

- Des pétitions à porter au directeur en vue de la réintégration immédiate et sans conditions du délégué syndical.

- Des propositions ont également été faites pour organiser des commissions à l'intérieur du comité de soutien qui permettraient de discuter de la signification du travail social, de son rôle

et de ses buts. Une coordination avec les travailleurs de Nantes en butte à la répression serait aussi envisagée.

D'autres cas de répression syndicale existent sur Bordeaux même (exemple la SEP) qui traduisent l'offensive du pouvoir contre les libertés démocratiques acquises par les luttes des étudiants et des travailleurs.

Salutations  
Lecteurs du QdP  
Correspondance Bordeaux

### MANIFESTATION AUJOURD'HUI CONTRE LA SPECULATION IMMOBILIERE A PARIS

L'inter comité du Marais qui lutte déjà depuis plusieurs années dans ce quartier de Paris où les rénovateurs et les restaurateurs avec la complicité de la ville de Paris se livrent à une spéculation immobilière effrénée alors que 7 000 familles sont inscrites au fichier des mal logés appelle à une manifestation sur les revendications suivantes :

- Plus un seul logement vide, ouverture des logements vides aux mal logés
- Rénovation populaire
- Arrêt de toute expulsion, maintien dans les lieux

- Réfection légère des immeubles dans le cadre de la loi de 48.

La manifestation partira, de la Bastille aujourd'hui 9 décembre à 18 h 30 et se rendra à l'Hôtel de Ville (Rendez vous statue Beaumarchais rue Saint Antoine).

#### ● BASTIA

Le tribunal de Bastia a demandé hier une audience pour évaluer les dégâts subis par les pêcheurs en raison du déversement des boues rouges par la société italienne Montedison.



2 ans après la conférence de Lomé

## Les pays africains exigent de nouveaux accords avec le Marché Commun

Les représentants des États signataires de la «Convention de Lomé» (conclue en février 75 entre quarante six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), et les pays de la Communauté européenne se sont de nouveau réunis à Lomé (Togo) du 1<sup>er</sup> au 4 décembre. Ils ont appelé leur attachement à la définition urgente d'un nouvel ordre

économique mondial plus équitable et plus conforme aux intérêts des pays en voie de développement. Cette réunion tout en soulignant les résultats positifs déjà atteints, a marqué la volonté des États du Tiers-Monde de pousser plus avant la coopération dans le sens d'une redistribution plus équitable des richesses.

En effet en se félicitant de la mise en application pour la première fois, du système de stabilisation des recettes d'exportation des pays dits ACP, ceux-ci ont fait admettre la «Nécessité d'élargir le système, de l'approfondir et de l'améliorer». Actuellement, en effet, ce fonds d'aide ne s'applique qu'aux produits agricoles et au fer. Une décision allant dans le sens de la généralisation du système pourrait être prise à la prochaine réunion du conseil ACP-CEE qui doit se tenir à Fidji au mois d'avril.

Sur de nombreux points cependant les divergences paraissent aiguës : les pays impérialistes de la CEE voudraient imposer aux pays ACP la participation des «milieux socio-économiques (confédérations patronales et syndicats), aux institutions de la convention», ce qui donnerait une place pré-

pondérante aux grands trusts. Proposition inacceptable pour les États du Tiers-Monde, qui s'inquiètent également des manœuvres de certains États de la CEE pour remettre en cause les accords passés en octobre sur les importations préférentielles, en particulier de viande bovine, et sur la question du sucre. Les pays ACP s'opposent également aux tentatives impérialistes pour dégrader leur situation douanière par le renforcement du «système des préférences généralisées», c'est-à-dire des abattements importants des taxes douanières

qui permettraient de concurrencer leurs produits sur leurs propres marchés.

Exprimant le point de vue de l'ensemble des pays du Tiers Monde, Mivedor, ministre des travaux publics du Togo a déclaré à la fin de la réunion que les délégués devraient venir prendre contact «avec nos villes, villages et hameaux. Alors, vous comprendrez pourquoi il est urgent d'instaurer ce nouvel ordre économique pour enfin accéder aux légitimes revendications du Tiers Monde».



«C'est dans les villes et les villages d'Afrique qu'on comprend la nécessité du nouvel ordre économique»

### ● ARGENTINE :

Le gouvernement argentin a accepté le 4 décembre une loi qui ratifie la convention de Panama sur le rétablissement du système économique de l'Amérique Latine, adhérant ainsi officiellement à cet organisme.

### ● PAYS EXPORTATEURS DE CUIVRE

Les ministres de huit pays ayant participé à la 10<sup>e</sup> conférence du Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre (CIPEC) ont souligné la nécessité de l'unité entre les pays membres pour obtenir un prix équitable, et renouvelé la proposition du CIPEC d'instaurer un dialogue entre les pays exportateurs et consommateurs de cuivre en vue d'adopter des mesures efficaces pour stabiliser les marchés.

Accord tacite anglo-soviétique

## les chalutiers soviétiques dans les eaux irlandaises

Dernièrement, la flotte irlandaise a arraisonné un gros chalutier hongrois, ainsi qu'un chalutier russe, dans la zone côtière irlandaise. Il faut y voir un nouveau pas de la guerre économique qui se mène entre l'Union Soviétique et les impérialismes européens à propos des fonds marins. En effet, dans le cadre d'une zone de pêche européenne reportée à 200 milles nautiques, il reste à définir les zones de pêche entre pays européens, et les accords bilatéraux avec les pays tiers pratiquant la pêche dans les eaux européennes tout en possédant des eaux où certains pays européens vont aussi pêcher. C'est le cas de l'URSS, dont on sait qu'elle déploie une très grande activité dans les

eaux européennes (Manche, mer d'Irlande, mer du Nord) dans le but de se créer des «droits historiques» en vue des négociations à venir.

La Grande Bretagne est particulièrement concernée dans l'affaire, puisqu'elle pratique une pêche industrielle en mer de Barentz, zone soviétique. Aussi un accord entre les deux pays s'était fait, imposé par l'Union Soviétique : les Anglais pouvaient pêcher en mer de Barentz, mais les Soviétiques prenaient l'habitude de pêcher dans les eaux... irlandaises, zone que les Anglais avaient déjà bien écumée. L'accord s'était donc fait sur le dos du peuple irlandais. Les nouvelles décisions européennes auraient dû exclure l'Union

Soviétique des 200 milles européens. Les pressions de l'URSS sont telles qu'il y aura en fait négociation. «Si les Russes sont autorisés dans les limites européennes mais exclus des eaux anglaises, les seules zones importantes qui leur seront laissées seront l'est et le sud de Porcupine Bank, au large de la côte de Galway, de Cork et de Waterford» (c'est à dire en Irlande) déclarent les syndicats de pêcheurs britanniques, qui ajoutent :

«On a l'impression que le ministre des affaires étrangères anglais propose un marché tacite aux Russes selon lequel les bateaux de protection anglais des eaux européennes fermeraient l'œil devant les chalutiers russes».

Ce n'est certainement pas sur l'impérialisme britannique que peut compter le peuple irlandais pour défendre ses zones de pêche de la convoitise soviétique.

### ● NORVÈGE : TOUTE VIOLATION DES EAUX TERRITORIALES SERA RÉPRIMÉE

La Norvège a annoncé que tout navire qui violerait sa zone économique, qui sera portée à 200 milles marins au 1<sup>er</sup> janvier, serait immédiatement saisi. Les Soviétiques qui tentent d'imposer leur présence dans la mer de Barentz, proche des côtes norvégiennes seront contraints d'aller ailleurs.

## Afrique du Sud LA POLICE RACISTE TIRE

La police raciste a encore mitraillé, lundi, dans la ville africaine de Nyanga, près du Cap.

Les jeunes militants noirs appelaient à une grève de deux jours, qui devait commencer lundi matin. Des attroupements se sont formés, la police est intervenue, tirant à plusieurs reprises, pour soi-disant prévenir les «attaques contre les maisons particulières». Bilan : 14 morts.

### Liban

## Sarkis envisage de fermer la frontière sud

Des pays non alignés ont déposé une motion demandant la reprise, dans les meilleurs délais, de la conférence de Genève. Dans le même temps, Israël lance une offensive dans ce sens : le représentant de l'Etat sioniste à l'ONU a demandé la réunion, «à nouveau, sans délai» de la conférence, en excluant les principaux intéressés la Résistance Palestinienne. Après avoir des mois durant tenté de liquider physiquement la Résistance, directement ou par l'intermédiaire des phalanges, les sionistes s'efforcent maintenant de s'imposer par l'intermédiaire de Genève, avec l'aide des Etats Unis et de l'URSS, alors que la Résistance s'est toujours opposée à un «réglement» de ce genre, qui conduirait à la reconnaissance de l'Etat sioniste.

### SARKIS : «LE SUD FAIT PARTIE DU LIBAN»

Le président Sarkis a fait savoir qu'il fallait fermer la frontière avec Israël. «Le sud est une partie du Liban et les troupes doivent y pénétrer jusqu'à la frontière». Alors que toutes les autres frontières de l'Etat sioniste sont fermées, Israël veut garder ouverte celle du Liban, et fait un cas de guerre de la pénétration des «forces de paix» au sud de la rivière Litani, ce qui conduit à admettre de fait les pénétrations et les échanges incessants de marchandises et de population à travers cette frontière. C'est à cela que veut remédier Sarkis, par l'envoi de troupes qui seraient composées de Séoudiens et de quelques centaines de Syriens, troupes peu nombreuses qui assureraient l'ordre dans le sud et marqueraient son appartenance au Liban.

### PRESSIONS SYRIENNES SUR LA RÉSISTANCE

Cependant, des accrochages violents se produisent entre les éléments syriens de la Saïka, et la Résistance Palestinienne : il y a eu trente cinq morts dans le camp de réfugiés de Nahr el Bared, au nord de Tripoli, après l'assassinat par un membre de la Saïka d'un officier du Fath. Les officiers syriens ne cessent d'intervenir et de faire pression sur les directeurs de journaux, signale l'agence de presse libanaise «Al Souhoufya» afin de les «dissuader» de répandre des informations de nature à saper leur autorité.

### KADHAFI À MOSCOU

Kadhafi, le chef de l'Etat libyen, s'est entretenu à Moscou avec Brejnev et Podgorni. Ils ont décidé d'élargir la «coopération dans le domaine politique, économique, culturel et dans les autres domaines qui intéressent les peuples des deux pays».

### ● EURO-RÉVISIONNISME : DISSENSIONS

Le président hongrois, Janos Kadar, n'est pas d'accord avec le président bulgare, Jivkov sur le fait que l'euro-révisionnisme est une nouvelle forme de l'anti-communisme. C'est ce qu'il a dit au cours de sa visite en Autriche. Il est pour le

renforcement des contacts entre gouvernements sociaux-démocrates et révisionnistes. «Nous pouvons et nous devons coopérer et mettre les intérêts de nos États au-dessus de ceux de nos partis».

### ● LIBAN :

Un nouveau premier ministre, Selim Alos, vient d'être désigné.



## INTERNATIONAL

## la chine socialiste en marche

### VICTOIRE SUR L'INONDATION

La préfecture de Tchengtcheou, province du Honan, qui avait été victime d'une inondation exceptionnellement grave l'année dernière a enregistré cette année la meilleure récolte de son histoire : la production de céréales a augmenté de 20 % par rapport à 1974, année précédant l'inondation. La culture du coton, les cultures oléagineuses et les exploitations forestières se sont également développées.

L'année dernière, beaucoup de champs et de canaux d'irrigation avaient été sérieusement endommagés par les inondations. Mais la population de la préfecture, s'inspirant de l'exemple de Tatchai, mobilisée sous la direction du Parti à ses différents échelons a redoublé d'efforts pour remettre en état les champs et reconstruire les ouvrages hydrauliques. Les comités du Parti de la préfecture ont envoyé dix mille cadres à la campagne, à la suite de la Conférence Nationale pour s'inspirer de Tatchai, pour y faire triompher l'esprit de la Conférence. Malgré les tentatives de sabotage de la bande des quatre s'opposant au principe de «faire la révolution et promouvoir la production», les comités du Parti de la préfecture ont tenu bon : un million deux cent mille travailleurs se sont mobilisés pour labourer, entretenir les champs, construire les terrasses, réparer les puits et en forer de nouveaux, construire des ouvrages hydrauliques. C'est cet effort collectif qui a permis d'augmenter la production malgré l'inondation.

### 70 000 LYCEENS A LA CAMPAGNE

Dans la province du Houpei, les 70 000 lycéens qui venaient d'obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires sont partis pour s'installer dans les régions rurales pour s'intégrer aux ouvriers et aux paysans.

Leur départ a été préparé par une étude de textes du président Mao, en particulier celui sur le «Mouvement de la Jeunesse». Ils ont également invité des vieux paysans pour qu'ils leur racontent leur passé misérable dans l'ancienne société, des cadres et des jeunes intellectuels installés à la campagne pour qu'ils les informent sur la lutte entre les deux voies dans les régions rurales, ce qui a élevé leur niveau de conscience et renforcé leur détermination d'aller vivre et travailler avec les paysans. Les cadres dirigeants de la province ont donné l'exemple en envoyant leurs enfants à la campagne.

### VILLES PETITES ET MOYENNES

Dans l'accélération du développement de l'économie de la Chine et des industries locales, avec une meilleure répartition industrielle, la construction planifiée de villes petites et moyennes a joué un grand rôle. Dans l'ancienne Chine, les grandes villes construites par les impérialistes étaient concentrées près des axes ferroviaires et des ports pour qu'ils puissent mieux contrôler et piller l'économie du pays. Aujourd'hui les nouvelles villes poussent près des régions riches en matières premières, ce qui permet de donner du travail aux gens sur place et permet aux localités et aux régions de compter au maximum sur elles-mêmes. Dans ces villes, on peut éviter la concentration excessive des industries et de la population, améliorer l'habitat et prévenir plus facilement la pollution.

Ainsi, Maanchan, dans la province d'Anhouei, petit bourg de quelques dizaines de foyers au lendemain de la Libération, après la création d'un grand combinat sidérurgique, est devenu une ville de plusieurs centaines de milliers d'habitants. Golmo, à 2700 mètres d'altitude, au Nord-Ouest de la Chine dans un désert où rôdaient les gazelles et les ours, est devenue une ville industrielle de 50 000 habitants sur la route du Tibet. Lhassa, chef-lieu du Tibet, autrefois habitée par 30 000 personnes dont la plupart étaient des mendiants et des vagabonds est devenue une ville socialiste dotée de plusieurs dizaines d'usines. Elle compte 100 000 habitants, dont un tiers d'ouvriers.

Construire des villes petites et moyennes, c'est diminuer l'écart entre la ville et la campagne. De plus en plus se créent des régions minières et industrielles combinées avec des communes populaires prenant en charge plusieurs types d'activités, comme le champ pétrolier de Chengli ou l'exploitation pétrolière de Taling.

D'après l'Agence Chine Nouvelle.

## Europe

● **FORD RENCONTRE ANDREOTTI** : *Andréotti, le premier ministre italien, est en visite aux USA. Il a tenté de rencontrer Carter qui lui a dit d'attendre janvier, jour de son investiture. D'ici là, Carter n'est sans doute pas pressé de définir officiellement ce que sera son attitude à l'égard du PCI. Quant à Andréotti il vient surtout demander aux USA d'accepter que le Fonds Monétaire International (FMI) prête 1 milliard de dollars à l'Italie. Toute la question est de quelles conditions les USA assortiront-ils leur accord?*

● **LE DÉFICIT BRITANNIQUE S'AGGRAVE** : *Le déficit britannique atteint 3 milliards 414 millions de livres sterling pour les neuf premiers mois de cette année. Il atteignait un milliard 123 millions pour les mois correspondants en 1975.*

*Selon les instituts de statistiques anglais, le déficit se poursuivra l'an prochain.*

● **L'ALLEMAGNE DE L'OUEST DOUBLE SES BÉNÉFICES** : *Les excédents de devises ont doublé entre septembre et octobre de cette année, passant de 1 milliard 69 millions de deutsch marks à 2 milliards 43 millions.*

### Suède :

### MANIFESTATION ORGANISÉE PAR LES SYNDICATS

Pour la première fois depuis quatre ans, les syndicats suédois ont organisé une manifestation ouvrière, c'est également la première fois que les sociaux-démocrates ne sont pas au pouvoir ! Pendant toute cette période les ouvriers luttèrent pour leurs revendications malgré le carcan syndical, organisaient des grèves dites sauvages quand ils refusaient les accords de collaboration de classes.

C'est à l'occasion d'une brutale attaque patronale que les syndicats ont annoncé cette manifestation, que les sociaux-démocrates veulent utiliser pour faire étalage de leur «force» face au gouvernement. Les patrons suédois demandent la réduction des assurances maladie, l'allongement de la semaine de travail, la suppression des fêtes chômées.

### OTAN : Réunions en série

### Les USA veulent intégrer l'Espagne à l'OTAN

Les ministres de la Défense de l'OTAN se sont réunis en début de semaine. Dès mercredi les ministres des Affaires Étrangères les remplaçaient. Les ministres de la Défense ont notamment été saisis d'une demande américaine d'intégrer formellement l'Espagne dans l'OTAN. Du point de vue militaire cela ne change que peu de choses : les USA ont déjà transformé l'Espagne en base militaire, ils ont également imposé un contrôle étroit sur l'armée espagnole. Mais c'est surtout un refus ostensible des propositions du Pacte de Varsovie de ne pas élargir les organisations militaires existantes, en même temps que l'expression d'une volonté de

resserrer le contrôle de l'OTAN sur l'Espagne tandis que certaines modifications s'opèrent à l'intérieur : directement la rivalité croissante entre USA et URSS s'exerce au dépens des peuples d'Espagne.

● **LE CONGRES DU PSOE DEMANDE LA FERMETURE DES BASES U.S.**

*Au cours de son congrès, le Parti Socialiste Espagnol a voté une résolution dénonçant le traité américano-espagnol signé par Juan Carlos, qui autorise le maintien des bases militaires et de stocks nucléaires US en Espagne en échange de l'aide militaire apportée par les USA à l'Espagne.*

## Union Soviétique

● **URSS : A peine un an après l'avoir mis en service, les Soviétiques ont entrepris des travaux «de modernisation» du canal de la Mer Blanche à la Baltique.** *En réalité ce canal relie Mourmansk la plus grosse base navale soviétique au golfe de Finlande donnant ainsi une plus grande liberté de mouvement à la flotte soviétique.*

● **NOUVELLE EXPLOSION NUCLÉAIRE SOVIÉTIQUE** : *Une explosion nucléaire de forte puissance a été enregistrée par les sismographes en Suède. Les soviétiques poursuivent activement leurs expériences nucléaires souterraines.*

### ONU : une résolution demande aux Soviétiques de signer le traité de dénucléarisation de l'Amérique Latine

La première commission de l'Assemblée Générale de l'ONU a adopté hier une résolution demandant à l'URSS de signer le traité de Tlatelolco, qui prévoit la prohibition des armes nucléaires en Amérique Latine.

Le représentant soviétique a rejeté cette résolution en prétextant que le traité, insuffisant, n'est pas conforme aux normes légales internationales. Cela lui a valu une riposte des représentants de la plupart des pays latino-américains. En réalité, ce traité signifie que les super-puissances n'ont pas le droit de stocker et d'installer en Amérique Latine des armes nucléaires. Voilà ce qui motive le refus soviétique.

Des projets de résolution sur la dénucléarisation de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud ont été adoptés par la commission.

### Etats-Unis

### L'après Kissinger

### Qui est Cyrus Vance ?

En choisissant Vance comme successeur de Kissinger, Carter le prétendu homme nouveau a choisi un vieux routier de la diplomatie de l'impérialisme américain. Issu, comme beaucoup d'hommes d'Etat américains, des milieux d'affaires (avocat d'affaires), il est employé par Johnson successivement comme conseiller du Pentagone, puis comme secrétaire adjoint à la défense.

En 1962, il n'y a pas d'endroits où se manifestait la lutte contre l'impérialisme américain d'où il ait été absent : Panama, Saint Domingue, Vietnam... ses interventions suivent toujours les interventions armées ou les menaces de l'impérialisme US. Il jouera également le rôle de «négociateur à chaud» à Chypre en 1967 et en Corée en 1968, faisant de manière moins spectaculaire le travail que fera Kissinger plus tard. Mais s'il a acquis beaucoup d'expérience contre les peuples du monde, Vance en reprenant du service trouve une situation différente de celle de l'époque de Johnson : mis en échec et dénoncé par les peuples du monde, l'impérialisme US doit également faire face aux préparatifs de guerre de l'URSS qui lui dispute la suprématie mondiale.

Il devra appliquer une politique extérieure marquée par ces contradictions et des choix difficiles.

● **CONSTRUCTION DU BOMBARDIER B 1** : *Le département de la défense américain a pris la décision de passer la commande du bombardier stratégique B 1. Ce projet de programme avait été très discuté dans les milieux dirigeants américains ; pendant sa campagne, Carter l'avait critiqué, disant que c'était «gas-piller l'argent du contribuable». Aujourd'hui, passé le temps des déclarations démagogiques, il doit faire face aux réalités : la décision a probablement été prise avec son accord et il risque fort de l'entériner. Après le renforcement de la force aérienne US en Europe, il s'agit d'une nouvelle mesure pour rattraper le social impérialisme dans la course aux armements.*



# la télévision a l'heure de giscard,

## trente ans de télévision au service de la bourgeoisie

Par Jean Pierre BOULOGNE

Au cours des années 60, la télévision est devenue un phénomène de masse. Aujourd'hui plus de la moitié des Français la regardent tous les jours, particulièrement chez les travailleurs. En quelques années, la télévision est devenue le journal le plus regardé de France, les films diffusés par son intermédiaire ont une audience considérable...

L'organisation actuelle de la télévision est le produit de cette évolution foudroyante. La télévision est devenue la forme de loisirs imposée par la bourgeoisie à la classe ouvrière et aux couches populaires, loisirs qui s'intègrent dans un système complexe caractérisé par la séparation du lieu

d'habitation et du lieu de travail, la disparition des loisirs collectifs, l'isolement des travailleurs parqués dans les cité-dortoirs de banlieue.

Mais la télévision n'est pas seulement un instrument de détente imposé par les conditions de vie à l'époque de l'impérialisme pourrissant. L'image, qui rend accessible de manière directe, à tous, l'information et la « culture » bourgeoise, fait de la télévision un des instruments de propagande favoris de la classe dominante.

La crise politique s'est traduite dans le domaine des moyens d'information par une reprise en main, dont les effets se font sentir chaque jour : l'affaire Hersant

pour la presse écrite, la mise au pas des radios périphériques (Europe 1). La réforme de la télévision, mise en place en août 74, est un élément important, voir décisif, de cette politique.

Elle se heurte cependant à des contradictions importantes au sein de la majorité et vis-à-vis de l'union de la gauche.

« Il faut mieux expliquer notre politique » déclarait Giscard à propos de la mise en place du gouvernement Barre. Dans cette volonté « d'explications », on devine aisément la place de choix qu'il réserve à la télévision.

1974 : un des premiers actes de Giscard, élu président, est de mettre en chantier une réforme de l'ORTF, qui se concrétise le 7 août par une loi visant à supprimer l'Office, qui éclate en sept sociétés distinctes et concurrentes.

En effet, depuis le démarrage effectif de la première chaîne de télévision, le 15 décembre 1949, l'audiovisuel est devenu, entre les mains de la bourgeoisie, un des piliers idéologiques de sa domination sur les masses. La création d'une deuxième chaîne, puis d'une troisième, l'introduction de la couleur, la mise en place d'un réseau unifié de diffusion, tout cela s'est accompagné d'une augmentation très rapide du nombre de récepteurs (en 1975, 82,6 % des foyers ont la télévision, d'après l'INSEE) et de la redevance, qui est passée de 760 millions de francs en 1964, à 2 137 en 1976. En trente ans la télévision est devenu un formidable instrument pour diffuser le point de vue de la bourgeoisie dans tous les domaines de la vie des travailleurs.

Dans le domaine de la propagande politique, aussi, la télévision a pris une place croissante. En 65, pour la première fois, elle organise des émissions dans le cadre de la campagne présidentielle. En 68, De Gaulle utilise la radio et la télévision pour essayer de briser le mouvement de masse. Sans parler du fameux débat télévisé Giscard-Mitterrand en 74.

Face à ce développement, la bourgeoisie s'est efforcée d'organiser son pouvoir. Dans un premier temps, cela se traduit par la création du monopole des émissions radiodiffusées ; aucun poste privé n'a le droit d'émettre à partir du territoire français, ce qui n'empêche pas un certain nombre de radios et de télévision « périphériques » d'émettre à partir de l'étranger, tout en restant contrôlées par l'État, grâce à la société à capitaux publics, SOFIRAD.

La deuxième étape de cette organisation consiste en la création de l'Office de Radio Télévision Française (ORTF), le 27 juin 1964,



L'ORTF occupée par les flics en 68.

placé sous la tutelle du ministre de l'Information. L'Office doit répondre aux ambitions gaullistes de la période : « satisfaire les besoins d'information et de culture du public ». Suivant l'expression de Pompidou, il doit être « la voix de la France ».

L'éclatement de la crise

politique, l'aiguinement des contradictions au sein de la majorité, l'extension des activités de l'Office vont aboutir à une remise en cause de ce type de structure. La réforme d'août 74 est précédée par une campagne intense de « démolition » de l'Office :

- la succession rapide des PDG de l'ORTF (six en dix

ans) crée une situation d'instabilité et entraîne la création de commissions d'enquête visant à retoucher son statut (rapport Paye, loi Malaud)

- l'affaire de la « publicité clandestine » (rapport Diligent) vise à préparer l'opinion à l'extension de la publicité à la télévision et à la privatisation d'une des chaînes.

- l'aspect financier du problème n'est pas le moins important. Le budget de l'Office frise les deux milliards de francs. Ses adversaires l'accusent d'être « un gouffre financier ». En réalité l'ORTF, après avoir longtemps réalisé de substantiels bénéfices, a connu pour la première fois en 1973 un déficit de 55 millions, ce qui représente neuf jours de fonctionnement. Rappelons qu'à peu près à la même époque le gouvernement versait un milliard de francs à Peugeot pour lui permettre de prendre le contrôle de Citroën. La véritable raison de cette campagne se trouve ailleurs. Les entreprises privées voudraient bien bénéficier plus largement des sommes importantes que draine l'Office et voient dans ce secteur la possibilité de profits d'autant plus importants que l'infrastructure lourde (émetteurs, réseau de diffusion) a été mis en place par l'État.

### Chronologie du développement de la télévision en France

23 mars 1945 : établissement du monopole de la radio-diffusion.

15 décembre 1949 : démarrage de la première chaîne de télévision.

1954 : naissance de l'Eurovision, à laquelle sont raccordés 18 pays.

1963 : démarrage de la deuxième chaîne. Le nombre de récepteurs en France dépasse le million.

27 juin 1964 : création de l'Office de Radio Télévision française, placé sous la tutelle du ministre de l'Information.

25 avril 1972 : rapport Diligent sur la publicité clandestine, de nombreux présentateurs sont accusés de toucher des « dessous de table » pour parler ou montrer un produit.

1<sup>er</sup> janvier 1973 : lancement de la troisième chaîne.

4 avril 1974 : rapport Chénou sur la gestion financière de l'Office.

7 août 1974 : suppression de l'ORTF. Le licenciement de nombreux journalistes et techniciens provoque des grèves qui paralysent l'activité de l'office.

6 janvier 1975 : démarrage des nouvelles sociétés.

Certes, l'ORTF a déjà passé des contrats avec de nombreuses sociétés (y compris des sociétés américaines) : Thomson-CSF, Havas, Hachette, etc. Ces contrats sont bien entendu particulièrement avantageux pour les sociétés en question. Par exemple, c'est l'ORTF qui finance les études de commercialisation des chaînes vidéo fabriquées par Thomson.

Mais, pour certains membres de la « majorité », et Giscard en particulier, cela reste bien insuffisant. Ce qu'ils avaient en vue, c'est la création d'une chaîne privée, sur le même schéma qu'Europe 1 ou RTL. De surcroît, la montée électorale de l'Union de la gauche les inquiète et ils aimeraient pouvoir, en cas de victoire de celle-ci, garder le contrôle d'au moins une chaîne.

La réforme d'août 74 vise donc plusieurs buts. Il faut d'abord réajuster les ambitions de la télévision à la période de difficultés économiques : plus de dramatiques « culturelles » qui coûtent cher mais des séries américaines ou des films bon marché ; il faut également resserrer le contrôle direct de l'État sur l'Office, tout en offrant un visage

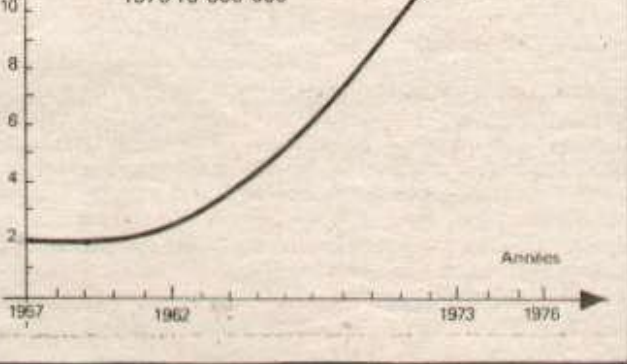
moderne, libéral, « démocratique ». Pour cela, il faut multiplier les interventions à tous les stades de la fabrication des émissions, ce que la complexité et la lourdeur de fonctionnement de l'Office rendait difficile. Ce renforcement du contrôle se traduit également par le démantèlement des organisations syndicales des travailleurs de la télévision, d'une « remise en ordre » : c'est-à-dire le licenciement de deux cent soixante et un journalistes, et de nombreux membres du personnel non statutaire.

Pourtant, la réforme ne va pas jusqu'à la privatisation d'une des chaînes. Certes, elle introduit l'autonomie de chaque chaîne, et la concurrence entre elles, au niveau de la répartition de la redevance, ce qui permettra de passer ultérieurement en douceur à la privatisation. Mais, comme le disait un ministre : « On s'est arrêté au milieu du gué ». C'est que Giscard doit tenir compte, au sein de sa majorité, du poids de l'UDR, qui redoute que la privatisation d'une des chaînes ouvre les portes de la télévision à des sociétés américaines, qui viendraient fausser la voix de l'impérialisme français.

#### ENTRE 1957 ET 1973 LE NOMBRE DE RECEPTEURS ETAIT MULTIPLIE PAR 40

Nombre de télé en millions.  
(d'après les chiffres de l'INSEE)

1957	442 000
1962	2 554 000
1973	12 954 000
1976	16 000 000





# Devenez «ABONNÉ-AMI» du Quotidien du Peuple

LA CARTE D'ABONNÉ-AMI  
DU QUOTIDIEN DU PEUPLE  
VOUS DONNE DROIT :

• A un abonnement au choix à :

- Front Rouge
- Rebelles
- Pékin Information
- La Chine en construction

• Et à un livre ou un disque au choix :

PARMI LES LIVRES

- 2 tomes des œuvres choisies de Mao Tsé-toung
- La réception dès parution du «Grand Livre Rouge du Marxisme Léninisme», ouvrage en cours d'édition qui rassemblera plusieurs classiques du marxisme léninisme
- «Révolution et contre-révolution en Argentine» de Gêze et Labrousse
- «La Chine de Mao» par Roger Pic
- Ismail Kadaré et la nouvelle poésie albanaise, de Michel Métais
- L'Antidühring d'Engels
- Les cahiers philosophiques de Lénine

PARMI LES DISQUES

- Un disque chinois (L'Orient est rouge, Opéras à thème révolutionnaire...)
- Un disque de François Tusques (Ça branle dans le manche)
- Dansons avec les travailleurs immigrés
- Un disque de Gilles Servat (L'Hirondelle ou le Pouvoir des mots)
- Les chants de la Résistance Palestinienne
- Un disque de Carlos Andréou (un peuple en lutte : Espagne)

• Et à la brochure «Programme et Statuts issus du 2<sup>e</sup> Congrès du PCRml»

• Sur présentation de la carte

RÉDUCTION

de 10% sur plusieurs librairies dont :

- La librairie populaire (rue Dugesclin) à Lyon
- «Les Temps Modernes» (rue Notre Dame de Recouvrance) à Orléans
- La librairie populaire (40 rue Jules Guesde) à Lille
- «Mimesis» (5 bis rue de Grassi) à Bordeaux
- «Librairie 71», 24 rue J. Jaurès à Nantes
- «L'Armitière», 12 bis rue de l'École à Rouen
- Librairie «Tschann», 84 bd du Montparnasse à Paris
- «Graffiti», 210, rue J. Jaurès à Brest
- Librairie «Lire», 16 rue Sainte à Marseille
- «Jean Rome», 1 rue des Gras à Clermont-Ferrand
- Librairie Giraudon, 20 rue de Kerampont à Lannion.

de 15% à la librairie «Le Grand Jeu», 20 rue Colbert à Reims

de 33% sur les éditions Pierre Jean Oswald, 7 rue de l'École Polytechnique - Paris 5<sup>e</sup>

Cinéma (tarif étudiant tous les jours) :

- «La Clef», 21 rue de la Clef, Paris 5<sup>e</sup>
- «Olympic», 10 rue Boyer
- «Entrepôt», 7 rue Pressensé
- «Seine Cinéma», 10 rue Frédéric Santon (tarif étudiant la semaine).

ENTRÉE GRATUITE aux fêtes et galas du QdP, du PCRml, de l'UCJR, et au ciné-club «Printemps» à Paris.

Inscription prioritaire pour le voyage en Albanie qu'organise l'été prochain «Le Quotidien du Peuple».

- Abonnement normal ..... 300 F
- Abonnement de soutien .. 500 F
- Abonnement de soutien ..... F

Mode de versement :

- En une fois
- En trois fois (échelonné sur trois mois)

NOM (en capitales) .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
Ville .....

## DANS NOTRE COURRIER

### Malraux

#### DE LA RÉVOLUTION A LA RÉACTION

Camarades ! On voit dans le QdP très peu de lettres de lecteurs. Le journal ne semble plus dialoguer avec ses lecteurs (...). Je prends la plume pour donner mon opinion sur Malraux. Il me semble que le QdP reflète plus à ce sujet la pression de la TV et de la presse qu'un point de vue de classe. Dans le QdP du 24 novembre, que trouve-t-on ? Sur quatre colonnes, il n'y a que le paragraphe «Dans le camp de la bourgeoisie» qui soit net sur son rôle réactionnaire. Et encore cela s'arrête en 58. Rien sur Malraux en mai 68. Or la TV nous a montré ce Malraux là, discourtant, bavant sa haine du peuple en mai 68. Et la

caméra s'éloignant au moment où Malraux quitte la tribune nous découvre une immense banderole : «Comités de Défense de la République». Malraux archange des CDR, ceux-là même qui proposaient de regrouper les gauchistes dans les stades (ce que fera Pinochet au Chili). Malraux main dans la main avec Debré au moment de la manifestation fasciste fin mai 68. Malraux ami de l'ex OAS Jean Kay le mercenaire au grand cœur volant au secours des Bengalis pour mieux dépecer le Pakistan et encercler la Chine à l'ombre des chars indiens. Malraux enfin pérorant inlassablement sur la mort et «la nécessité

fondamentale de retrouver le sacré». Un déluge d'anti-communisme forcené. Et le QdP qui relate l'évènement sur le ton

froid de l'analyste détaché, qui fait une biographie positive du personnage, etc. (...)  
Fraternellement F.

*Nous sommes entièrement d'accord sur la caractérisation de la deuxième période de la vie de Malraux, du RPF à l'UDR que tu fais bien de développer ici. Il nous a semblé intéressant dans l'article publié d'insister, plutôt que sur cette période connue, sur ce qui déjà dans l'attitude de Malraux avant guerre en révèle tout le caractère ambigu, qui permet de comprendre son ralliement à la bourgeoisie gaulliste, et l'anti-*

*communisme militant qu'il ne démentira jamais de 47 à 76. De ce point de vue les citations qui étaient faites de ses écrits en Indochine («Celui-là - le patriote vietnamien - a l'âme d'un chef ; c'est sur lui que nous devons appuyer notre colonisation»), ainsi que la conception du héros révolutionnaire qui transparaît de ses romans sur la révolution chinoise, ne constituent pas à nos yeux une «biographie particulièrement positive».*

## VIE QUOTIDIENNE

### A Albert (Picardie) :

#### «Je porte plainte contre la banque Dupont !»

Jeudi 2 décembre 1976, un fait peu banal s'est produit dans la petite ville picarde d'Albert ; précisément Chantal S... habitant un appartement HLM en location où je vis avec mon ami et nos trois enfants. Vers 13 h 40 un homme d'un âge certain (+ de 40 ans) se présente chez moi sans bonjour :

- Monsieur Alain G... habite-t-il ici ?
- Oui
- Où puis-je le trouver ?
- Pourquoi ?

Et lui, pendant trois ou quatre fois, la même question ; et moi, toujours la même réponse...

Alors :

- Je suis enquêteur
- Et à nouveau la même chose...
- Enquêteur pour qui, pour quoi ? Pas de réponse. Je renouvelle ma question, et là :
- Je suis enquêteur de la banque Dupont, où travaille M. Alain G... ?
- Je ne vous le dirai pas.
- Ça ne fait rien, je le saurai ; je suis sur Albert et les voisins me le diront
- Les voisins ne nous diront rien du tout car ils ne savent pas.
- Alors on fera une saisie
- Tout le meuble m'appartient, il est à mon nom.
- Je n'ai rien à faire de

cela ; j'ai fait mon enquête sur vous ; je suis dans mon droit ; le loyer est au nom de votre ami.

- Non, il est au nom des deux et vous n'avez pas le droit de toucher à ce qui m'appartient ; je peux vous montrer les papiers et, de plus les dettes de mon ami, origines d'un passif de communauté sont dans les mains du notaire chargé de la liquidation des biens après jugement de divorce (nom et adresse du notaire et date du divorce).

- Je n'ai qu'à faire
- Vous nous avez fait assez de mal il y a deux ans et demi en opérant une saisie arrêt sur salaire ce qui a coûté la perte de son emploi à mon ami, et de plus, maintenant j'ai trois enfants en bas âge, un loyer de 600 F, et une pension alimentaire de 300 F par mois à payer avec une rentrée d'argent de 1 800 F.
- Je m'en fous et, où travaille M. Alain G... ?
- Je ne vous le dirai pas.

Et là, il commence à me secouer, et voyant qu'il n'arriverait à rien il me repousse violemment sur le bord de l'encadrement de la porte, endroit où ma tête s'écrase fortement, donnant nais-

sance à une large entaille frontale... Je perd abondamment le sang et appelle au secours en m'agrippant à l'individu (puisque il ne s'est toujours pas présenté) pour empêcher sa fuite ; deux voisines entendent mon appel et accourent ; les apercevant, je lâche mon agresseur qui prend la fuite en courant dans les escaliers, bousculant les personnes venant me porter assistance ; de là trois témoins l'ont vu repartir dans le taxi qui l'avait amené. Dans l'étourdissement du choc je ne m'étais pas aperçue que je portais des traces sur le cou comme si l'on avait voulu m'étrangler. Un voisin complaisant accepta d'aller prévenir mon ami à son travail ; celui-ci, dès son retour me conduisit à la maison médicale ; j'y reçus les soins nécessaires ainsi qu'une incapacité de travail ; ensuite nous allâmes au commissariat de police pour déposer une plainte pour coups et blessures suivis de délit de fuite contre X. Là les recherches commencent ; Par recoupements avec le

chauffeur de taxi et les employés de la gare on déterminera d'abord qu'il était descendu de l'omnibus venant d'Arras en gare d'Albert à 13 h 30 ; qu'il était porteur d'un billet pour Paris, qu'il a repris le train à 14 h 45 pour Paris ; c'est seulement le soir qu'on avait la certitude que cet homme était bien un employé du service contentieux de la banque Dupont à Paris (siège à Valenciennes), un certain Raoul F... enfin je connaissais le nom de mon agresseur.

J'ai bien entendu déposé plainte contre cet individu ; je porte plainte également contre la banque, civilement responsable de son employé mais quelle suite puis-je espérer de cette affaire ? Car il est certain que si le même fait était reproché à mon ami, engagé politique et responsable syndical, son incarcération ne ferait pas l'ombre d'un doute.

Que dois-je espérer d'une justice de classe ?

Soumission ? Non !

Le Quotidien du Peuple, publication du PCRml  
Adresse Postale BP 225 75 924 Paris Cédex 19  
Crédit Lyonnais, Agence ZU 470, compte n° 7713 J  
Directeur de publication : Y. Chevret  
Imprimé par IPCC - Paris  
Distribué par les NMPP  
Commission Paritaire : 56 942



**Appelez  
le Quotidien**

**203 65 61**  
de 14 h à 18 h.



## feuilleton

# 325 000 FRANCS

de  
Roger VAILLAND

Editions Buchet-Chastel

64<sup>e</sup> épisode

— Il y a longtemps?  
— En 1946.  
— Maintenant les porteurs de journaux doivent avoir des mobylettes.  
— Pas nécessairement, dit Busard. Ça dépend du prix de revient et de l'amortissement.  
— Ah! oui, dit le Bressan.  
— Paul Morel m'a expliqué ces questions pendant que tu courais dans ton village.  
— Tu es bien copain avec lui!  
— Pour ce que ça me sert... »  
Ils restèrent un instant silencieux.  
Puis ils se regardèrent.

« Oui? demanda le Bressan.

— Justement j'y pensais », dit Busard.

Ils allèrent décrocher leurs vélos, qui étaient pendus dans le bûcher, et partirent côte à côte, petit train, sur la route de Saint-Claude, vers le col de la Croix-Rousse.

Il avait plu. Les prés sentaient le champignon. Il faisait frais, pas encore froid. Busard se sentait les jambes beaucoup plus déliées qu'il n'aurait cru après tant de mois sans entraînement.

« Ça biche? demanda le Bressan.

— Oui.

— Je t'attends au col », dit le Bressan.

Et il força.

Busard le laissa aller puis appuya à son tour et le rattrapa aisément. A chaque coup de pédale, il paraissait faire davantage de chemin que le Bressan.

Quand il fut à sa hauteur :

« Mets un plus grand braquet, conseilla-t-il.

— Tu crois?

— Essaie. »

Le Bressan changea de braquet et alla plus à l'aise. Au premier lacet, Busard le passa, puis l'attendit.

« Il fallait mettre un plus petit braquet pour prendre le virage, dit-il.

— Tu as le même braquet que moi? demanda le Bressan.

— Plus petit maintenant, parce que je peine davantage que toi.

— Je suis plus fort, dit le Bressan.

— Oui, dit Busard. Mais je connais mieux le vélo que toi. »

Ainsi allèrent-ils, jusqu'aux approches du col, courant et devisant en même temps. A cinquante mètres, il firent un sprint que Busard gagna par adresse.

Ils s'assirent au pied de la croix.

« Le premier vélo sur lequel je suis monté, dit le Bressan, n'avait pas de dérailleur.

— Quel âge avais-tu?

— En février de cette année.

— Tu n'étais jamais monté sur un vélo avant février?

— Non.

— Tu es champion.

— Oui... Mais je crois que je préfère les vélos sans dérailleur. Tous ces braquets, ça me brouille les idées.

— Ton premier vélo, combien avait-il de dents à l'arrière?

— Seize.

— C'est avec ça que tu as grimpé la Faucille?

— Oui.

— Tu es champion-champion!

— C'est vrai, dit le Bressan.

« Si en plus tu savais te servir de ton vélo, tu serais champion-champion-champion. »

(à suivre)

## TÉLÉVISION

A PROPOS DE

## «DAGUERREOTYPES»

ou rêver pour oublier ...

Le titre du film «Daguerreotypes», qui est passé récemment à la télévision, est une double référence à Daguerre, inventeur des plaques photographiques, et à la rue du 14<sup>e</sup> qui porte son nom. Présenté par la réalisatrice Agnès Varda et par les critiques, à la fois comme un documentaire et un «essai cinématographique», il s'agit d'un reportage sur un quartier de Paris. Reportage très subjectif dans la mesure où la volonté avouée de la réalisatrice était de montrer le quartier et ses habitants, uniquement tel qu'elle veut les voir.

Si elle nous parle, au début de la Tour Montparnasse et de l'autre extrémité de la rue Daguerre (où existe une activité commerciale, politique... plus développée) c'est immédiatement pour dire qu'elle n'en tiendra pas compte et qu'elle veut ne considérer que le bout de rue qu'elle peut atteindre avec le fil de sa caméra, celui qu'elle connaît «parce qu'elle y vit depuis 20 ans».

Le regard qu'elle porte sur ce petit monde qu'elle a soigneusement isolé de tout ce qui l'environne et dans lequel il existe, c'est la recherche du «pittoresque dans le quotidien». La rue Daguerre, pour Agnès Varda, c'est un village, «son trottoir sent la campagne». Ses habitants ne sont que commerçants venus de la province pour la plupart et jamais des travailleurs ouvriers et employés.

La vie semble s'y limiter aux seules conversations des retraités et aux seuls contacts entre les commerçants et leurs clients: le commerce pour elle c'est «l'échange quotidien». La réalité, c'est la boutique et, éventuellement, la représentation d'un magicien dont les gestes et les tours rappellent ceux de la voie quotidienne.

Ce qu'on sait de ces gens - et on ne saura rien d'autre - c'est où et quand ils sont nés, comment et quand ils se sont rencontrés et mariés, depuis quand ils exercent rue Daguerre et

Paris: une rue populaire promise comme tant d'autres à la démolition.

surtout s'ils rêvent et à quoi. D'ailleurs, ils ne rêvent pas ou peu. Pour ces gens sans imagination, semble dire Agnès Varda, ce qui prédomine, c'est l'ennui de tous les jours. Au delà de son caractère «cinéphilique», élitiste (voir l'heure tardive de sa diffusion), ce film donne de la réalité d'un quartier

populaire un reflet qui tend à faire croire que la vie des gens dans un quartier se limite à leur pas de porte. Et il est une échappatoire plutôt qu'une réponse à la contradiction entre les conditions de vie dans les grandes villes façonnées par le capitalisme et les aspirations des gens à d'autres

rapports entre eux. La réponse d'Agnès Varda n'est que: rêver au temps passé, quand «existait une réelle vie de quartier». La réalité des transformations profondes des grandes villes et les conséquences sur les conditions de vie des habitants, ça, elle ne veut pas en entendre parler.

## Programme télé

Jeudi 9 décembre

## TF 1

18 h 00 - A la bonne heure  
18 h 35 - Pour les jeunes  
19 h 00 - Anne, jour après jour  
19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 40 - Assemblées parlementaires. *Le sénat*  
20 h 00 - JOURNAL  
20 h 30 - La pêche miraculeuse. Série en 6 épisodes  
N°5: *Le cheval roux*  
21 h 20 - L'événement. *Dans le couloir de la mort*  
22 h 35 - Pleine page  
23 h 45 - JOURNAL ET FIN

## A 2

18 h 00 - Fenêtre sur...

18 h 35 - Le palmarès des enfants  
18 h 55 - Des chiffres et des lettres  
19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 40 - La caméra invisible  
20 h 00 - JOURNAL  
20 h 30 - Gabin. *Emission de P. Tchernia*  
21 - Le jour se lève. *Film de M. Carné (1939)*  
22 h 30 - Jazz averti  
23 h 30 - JOURNAL ET FIN

## FR 3

18 h 45 - Pour la jeunesse  
19 h 05 - Magazines régionaux  
19 h 40 - Tribune libre. *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne*  
20 h 00 - Les jeux de vingt heures  
20 h 30 - Les ensorcelés. *Film de V. Minnelli*  
22 h 30 - JOURNAL ET FIN



# Les postiers

## 2 ans après 74, 2 mois après le 7 octobre, où en sommes-nous ?

Enquête de Julien LEBLOND

FIN

Nous venons de passer une semaine avec les postiers parisiens. Avec leurs espoirs, leurs luttes. A tous, nous avons posé la question : « Deux ans après la grève de 74, deux mois après le 7 octobre, qu'est-ce qui a changé ? »

Ils nous ont parlé du projet de démantèlement des Postes par l'Etat-patron, de leur riposte offensive au plan Barre le 7, des difficultés présentes pour construire l'unité dynamique des travailleurs des Postes contre la crise.

Pour clore cette série d'articles et avant que ne s'engage le débat sur ces questions, nous avons réuni quelques-uns de ceux qui se sont faits pour nous les portes-paroles des travailleurs des Postes, de Nanterre, PLM, Chèques Postaux... tout au long de la semaine passée, afin de faire avec eux le point sur cette exigence qui monte et dont débattent les postiers aujourd'hui : contre le plan Barre, contre le démantèlement, coordonner les luttes !

# coordonner les luttes aux ptt sans attendre 78



7 octobre pour pouvoir discuter de la suite.

— Le Quotidien du Peuple : Au fil de nos articles, nous avons montré comment ce plan de démantèlement s'était mis progressivement en route après 74 avec l'implantation des centres de tri, l'éclatement des grands centres parisiens. Une politique qui peut être à la fois brutale, comme aux Chèques, ou très sournoise, comme au PLM... Il reste une question : qu'en sera-t-il du démantèlement en 78 ? Qu'en savons-nous précisément ?

Pierre (Paris chèques) : Sur les chèques c'est clair, en gros 1200 emplois en moins d'ici 78. En plus, le démantèlement n'est pas encore officiellement confirmé. De plus, récemment, aux chèques postaux il y a eu la suppression d'un G.V., c'est à dire d'un groupe de vérification ; et donc la formation de deux nouveaux centres, des petits centres, en banlieue. Ce qui serait prévu, c'est St Quentin-en-Yvelines et Cergy Pontoise.

— QdP : Qu'est-ce que seront les conditions de travail au PLM en 78 ?

Roger (PLM) : Disons qu'il en restera quelque chose mais la Seine et Marne sera partie (pas loin de 200 personnes) mais c'est pas mal encombré, il y a des chariots etc... Mais le démantèlement se fait en douceur, c'est dix par ci, dix par là... ça ne se voit pas. Mais ça se fait en tranches très petites car, la Seine et Marne ne devait plus exister il y a déjà deux ans. Il y aura des réductions d'effectifs, on sera 800 alors qu'en 74 on était 2500, maintenant on est 2300.

— QdP : Et la DMT (Direction du Matériel Technique) ?

Marcel (DMT) : La DMT en 78 ? Ça dépendra de ce que sera le reste, puisque nous on assure le transport du courrier entre les gares, les centres de tri automatiques, les bureaux, les établissements postaux ou le privé. Le démantèlement, on le vit un peu indirectement, au lieu de faire des lignes qui restent dans Paris, ça fait des lignes qui vont en grande banlieue avec les nouveaux centres de tri. Ça a un caractère provisoire car ils ne peuvent pas garder de telles lignes, elles ne sont pas rentables.

— QdP : On ne peut pas, à proprement parler, dire que le plan de démantèlement est une attaque frontale et directe contre les postiers. La mise en place de cette politique est encore ponctuée de nombreux points d'interrogation ?

Roger : Je ne pense pas que ce soit toujours l'incertitude, au contraire, il faut creuser car les plans de l'administration sont remarquablement précis par rapport à cela et il faut que l'on arrive à les trouver.

Catherine (CT Arcueil) : A Arcueil, par exemple, on a eu des documents officiels bien plus tard après que le démantèlement ait commencé...

Jacky : C'est par rapport à la structure du courrier, c'est par rapport à cela qu'il faut voir. Il faut voir également du côté de la province. Parce que je conçois que des centres de tri parisiens peuvent ne rester que des quais de transbordement. Il y a des centres de tri de banlieue qui vont trier tout le courrier de banlieue et le courrier de toute la France pour le département dans le lequel ils sont implantés.

— QdP : On a pu remarquer à Paris-Brune, en particulier, qu'il se menait parmi les postiers un débat sur les perspectives politiques d'ici à 78. Sur l'éventualité de la venue de la gauche au pouvoir. Un camarade remarquait que cela pouvait avoir une grande incidence sur les luttes à mener. Qu'en est-il exactement ?

Pascal (Nanterre) : L'union de la Gauche n'est pas principalement à mon avis, l'objet des discussions pour le moment ; c'est le problème de la lutte qui est le thème central, la question de l'automatisation... Ce qui est important c'est de savoir ce que ce sera en 78, parce que c'est de là que découle la question : est-ce qu'on va attendre 78 ou pas ? Parce que les gars, ont me semble-t-il une compréhension point par point du démantèlement, c'est ce qu'ils subissent. Au niveau d'ensemble qu'est-ce qui se passe ? Alors là c'est plutôt le flou...

Roger : Ce qu'il faut apporter, c'est une compréhension de l'ensemble de la signification du démantèlement sur l'ensemble des centres, des postes... En 78, où est-ce que ça va en être ? Le PCF dit que l'automatisation c'est l'anoblissement du travail, « les centres de banlieue c'est bien parce que ça vous rapproche de chez vous », il n'y aurait plus que des petits problèmes revendicatifs à régler. Moi je pense qu'il faut démontrer que le démantèlement n'est pas du tout contradictoire avec son projet politique : les postes, c'est une entreprise d'Etat, pour lui, à la limite, ce n'est pas difficile de les prendre en main. Ce qui, pour lui, est le démantèlement, c'est le passage au privé des Télécom. Le reste n'étant que restructuration. Le démantèlement pour eux, c'est uniquement la privatisation ; donc il y a accord implicite de leur part. Le démantèlement on en entend jamais parler dans leur propagande ou alors quand c'est une section CGT ou les organisations syndicales qui sont démantelées.

Pierre : Sur Brune, ils insistent sur le fait qu'un gros bâtiment construit il y a 15 ans ne sera plus habité et que c'est du gaspillage.

Pascal : La question de l'union de la Gauche se pose sur des revendications spécifiques, des mutations par exemple : est-ce qu'en 78, il sera plus facile d'être muté ? Pour nous, il faudrait que nous ayons connaissance de leur projets spécifiques. Ils sont pour cesser toute embauche d'auxiliaires et faire des mouvements régionaux. Ça ne résoud pas le problème des gars qui sont montés à Paris et qui attendent.

Marcel : Leurs propositions sont plus précises encore, ils demandent l'arrêt de l'embauche des auxiliaires et la création de 50 000 emplois principalement en province, et un « service public » qui doit maintenir des bureaux près des habitants. Il n'y a autrement aucun texte du PC et du PS sur leurs projets dans les postes, rien dans le « programme commun ». La seule indication récente, c'est leur attitude par rapport au vote du Budget. Ils n'ont pas eu de tout les mêmes critiques par rapport au Budget. Le PS dit que dans le Budget, la somme lui paraît honnête, mais il n'est pas d'accord sur la répartition : il faudrait plus pour les salaires et moins pour les sociétés de financement. Le PCF crie au scandale : il faut, dit-il que la Poste ait un budget beaucoup plus important, ne remettant pas fondamentalement en cause la question de la répartition. Il dit simplement : augmentons la part de chacun, incluant la part qui va aux banques qui financent les installations PTT (comme Suez, Paris Bas).

— QdP : Comment se pose le problème de la coordination des postiers aujourd'hui ? Quelles en sont les difficultés ? Comment les résoudre ?

Pascal : Là où il y a un blocage, c'est au niveau des structures. Inévitablement on en arrive là. Les gars dans le centre savent qu'ils ne peuvent pas faire quelque chose tout seuls. Un exemple comme Créteil, cela a éveillé pas mal de gars. Et dans notre centre, avec cette masse de jeunes postiers, l'autre problème qui se pose c'est la structuration de la jeune section syndicale CFDT. Or dans l'immédiat, avant de poser la question de la coordination de ceux qui ne veulent pas attendre 78 au niveau de tous les centres, il faut déjà la poser au niveau de chaque centre. A Nanterre, les postiers ont l'espoir que la lutte débouche au niveau d'ensemble dans les syndicats. Et il y a le désir de l'unité syndicale mais c'est d'autant plus difficile aujourd'hui à Nanterre que la CGT est tenue par des gars du PC, coupés de la masse des travailleurs (ils sont le plus souvent au Bureau d'ordre), la section est complètement désorganisée, il n'y a jamais de réunions entre brigades et ils veulent absolument éviter les contacts avec les révolutionnaires.

Sylvie (Paris XVI) : Notre problème c'est qu'il n'y a pas de ces réunions dont tu parles. Il y a un cadre syndical qui tourne à vif. Moi j'ai proposé une réunion après le

Roger : La question de la coordination est à rattacher à la possibilité d'engager les luttes. On voit, par exemple, au PLM un secrétaire de section qui est au PS (du CERES, je crois) et qui dit : « moi je suis d'accord pour lutter, il ne faut pas attendre 78, il faut engager la lutte tout de suite ». Alors, se pose la question de savoir ce qui empêche de lutter. Et il la pose lui-même, parce qu'il n'y a pas que cet aspect de la coordination, (que ce soit toutes les postes ou alors toute la Fonction Publique), il y a aussi un certain nombre de freins qui existent pour engager la lutte. Il y a des luttes qui s'engagent, à Créteil et alors même si la coordination syndicale fonctionne mal on est quand même au courant, on est informé assez vite. Par exemple pour Tolbiac on a été rapidement au courant qu'il y avait grève, pas par le syndicat, mais l'information avait circulé assez vite, on a été mis au courant par des révolutionnaires, par des gars de Tolbiac qui sont venus au PLM.

Jacky : La dernière fois qu'il y a eu lutte à Tolbiac, il y a environ trois semaines, ils étaient partis en grève, l'Administration venait de vider un auxiliaire car il avait un mauvais rendement. Les gars avaient la volonté de se battre, ils ne savaient pas trop comment et cela s'était déjà vu avant quand ils avaient fait une grève il n'y a pas longtemps : les gars voulaient lutter, mais comment ? Se coordonner ? oui, c'est bien mais comment ? A Tolbiac, ils sont complètement isolés. L'isolement pourrait être réduit par les coordinations. Mais il y a encore des hésitations sur les coordinations car, quand on en parle, on ne voit pas très bien encore quel rôle elles auront, quels objectifs précis ?

Pierre : La coordination apparaît réellement comme très nette aujourd'hui aussi bien dans la CGT que dans la CFDT. Plutôt dans la CGT, parce qu'il y a huit centres de chèques et une section dans chaque centre et il y a une coupure entre chacun d'eux et donc, se pose le problème de la coordination entre chaque centre. Surtout avec les centres de tri ; c'est déjà moins net avec le reste des postiers. Il y a aussi la nécessité de débattre politique. Concrètement, là où je travaille il y a une vie syndicale active, il y a une réunion syndicale toutes les semaines. C'est assez exceptionnel dans la CGT aux Chèques. Mais les gars ne parlent pas politique dans les réunions, ils parlent politique à l'extérieur... Il y a le blocus car on n'a pas le droit de remettre en cause le « programme commun ». Alors, de temps en temps, il y a un militant qui le remet en cause, il est « remis à sa place » : il faut causer des revendications, lui dit-on, ça c'est de la politique, etc. Alors, on en parle à l'extérieur. S'organiser pour en parler, ça aurait sans nul doute un certain succès. Parce qu'à l'extérieur des réunions, les militants CGT ne sont pas aussi unanimes qu'il pourrait le sembler à l'intérieur...